

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

S<sup>2</sup>LO

# RAPPORT ANNUEL 2022

SERVICE D'EAU POTABLE - LÈGE-CAP FERRET

Synthèse  
de l'année  
P. 4

Service  
Patrimoine  
P. 9

Bilan technique  
du service  
P. 27

Gestion  
clientèle  
P. 52

Economie  
de la délégation  
P. 57



LE SERVICE  
PUBLIC DE L'

**EAU**

PAR AGUR



## LE RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE CONCERNE LA GESTION 2022 DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DÉLÉGUÉE À AGUR PAR COBAN DANS LE CADRE DU CONTRAT D'AFFERMAGE AVEC PRISE D'EFFET LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2013.

Le présent rapport a pour objet, non seulement de satisfaire aux obligations contractuelles d'informations annuelles mais aussi de répondre aux exigences du décret n° 2007-675 du 2 mai 2007.

Ce décret concerne le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement et les indicateurs de performance permettant d'évaluer la qualité du service tout au long du contrat d'exploitation.

En adéquation avec le décret 2007-675, le rapport du délégataire ci-dessous traite :

> **des variations du patrimoine immobilier** de la collectivité au cours du dernier exercice.

> **de l'état des lieux** des installations de traitement et d'adduction de l'eau potable du syndicat d'eau potable. L'accent est porté sur l'état de fonctionnement des ouvrages et leur conformité en vue de la sécurité du personnel.

> **de l'inventaire des travaux de renouvellement** contractuels réalisés par le délégataire ainsi que leurs charges financières.

> **des biens de retour restitués à la collectivité** en fin de contrat et les biens de reprise appartenant à AGUR et devant être vendus à la collectivité à l'issue du contrat.

> **des engagements à incidence financière** d'une durée non égale à celle du contrat (conventions) mais nécessaire à la continuité du service et reconduits en fin de service.

Le rapport suivant visera à présenter l'activité du service au cours de l'année 2022 et les différents moyens humains et techniques mis en œuvre en vue de sa bonne réalisation. Nos actions en vue d'un développement durable sont détaillées tout au long de ce descriptif. Un bilan financier annuel de ce service est également présenté. Enfin, ce rapport tâchera également de proposer des améliorations techniques nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages.

## 04-08

### SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Chiffres clés  
Indicateurs de performance  
Faits marquants  
Propositions d'amélioration



## 09-26

### SERVICE - PATRIMOINE

Le contrat  
Organisation du service par Agur  
Patrimoine



## 27-51

### BILAN TECHNIQUE DU SERVICE

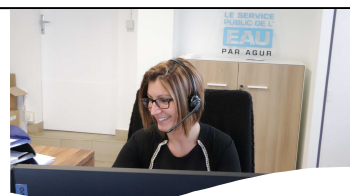
Volumes / Rendements  
Qualité de l'eau  
Énergie / Réactifs  
Interventions d'exploitation  
Renouvellement contractuel  
Travaux divers



## 52-56

### GESTION CLIENTÈLE

Les branchements  
Les abonnements  
Les volumes factures  
Paiement des factures  
Réclamations clients



## 57-63

### ÉCONOMIE DE LA DÉLÉGATION

Tarifification du service  
Compte rendu financier  
Compte d'exploitation



## 64-89

### ANNEXES



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



## SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

1. Chiffres clés
2. Indicateurs de performance du service
3. Faits marquants
4. Propositions d'amélioration



# 1 - Chiffres clés

**10 953**

abonnés du service  
d'eau potable  
au 31/12/2022

**1 508 372 M<sup>3</sup>**

volumes consommés  
comptabilisés au  
31/12/2022

**239.715 KM**

de canalisations

**82.56 %**

de rendement  
réglementaire

**226.80 €**

Montant d'une  
facture type de  
120 m<sup>3</sup> à l'année

**5**

Unités de  
production

**8**

Réservoirs de  
stockage d'eau  
potable

## 2 - Indicateurs de performance du service

### 2.1

#### INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

L'ACTIVITÉ CLIENTÈLE		PRODUCTEUR	VALEUR
	Nombre d'abonnés du service eau Potable	Délégataire	10 953
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total	Collectivité	/
QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER			
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS	100 %
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées (pour 1000 abonnés)	Délégataire	1.92 ‰
[P151.0]	Délai maximal d'ouverture des Branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 J
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100 %
[P155.1]	Taux de réclamations pour 1000 abonnés	Délégataire	2.47 ‰
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	1.67 %
[P109.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Délégataire	0.01 €/M <sup>3</sup>
PRIX DU SERVICE DE L'EAU			
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m <sup>3</sup> TTC	Délégataire	1.89 €
GESTION PATRIMONIALE			
	Nombre d'installations de production	Délégataire	5
	Nombre de réservoirs de stockage	Délégataire	8
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité	/
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	/
	Linéaire de réseau	Délégataire	239.715 KM



**PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE**

[P108.3]	Indice d'avancement de protection de la ressource en eau	Collectivité	/
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	82.56 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	6.01
[P106.3]	Indice linéaire de perte en réseau	Délégataire	4.05

**2.2 INDICATEURS SPÉCIFIQUES**

Sans objet

**3 - Faits marquants**

Les faits marquants du service de l'année 2022 sont présentés ci-dessous :

**> Renouvellement des réseaux**

La collectivité a poursuivi sa dynamique de renouvellement des réseaux problématiques (eaux rouges, fréquence de fuites...). Les canalisations et branchements de 4 rues ont été renouvelés (Avenue du Port, Rue Toulouse Lautrec, Avenue Michelet, Avenue Charcot)

**> Campagne de suivi des légionnelles sur le forage des Embruns**

Un suivi de la Légionelle a été mis en place le 30/06/18 lors de la mise en service du forage suite à un contrôle positif sur l'eau non traitée en date du 08/06/18 (autocontrôle AGUR). Pendant toute la phase de production, l'eau brute et l'eau traitée ont été analysées et l'eau traitée n'a montré aucune trace du pathogène.

La conduite de refoulement a toutefois été désinfectée avant mise en service les 9 et 10/06/2020. L'analyse de l'ARS réalisée le 10/06/2020 étant conforme, l'autorisation de mise en service a été donnée par les services de l'Etat.

En 2022, les analyses ARS n'ont pas montré la présence de Légionelle sur l'eau brute du forage des Embruns.

**> Import Ares**

L'import d'Arès a été sollicité à hauteur des 200 000 m<sup>3</sup> prévu par la convention d'achat. Cet import a notamment pour but de diminuer les volumes prélevés sur la commune de Lège Cap Ferret et sécuriser la continuité de service d'adduction en eau potable.

**> Régénération du forage de Lège Bourg**

Suite au diagnostic effectué en juin 2020, une régénération du forage a été réalisée afin de retrouver un niveau de productivité maximal. Les tests de pompage effectués avant et après les travaux de régénération ont permis un gain de productivité de 57%.

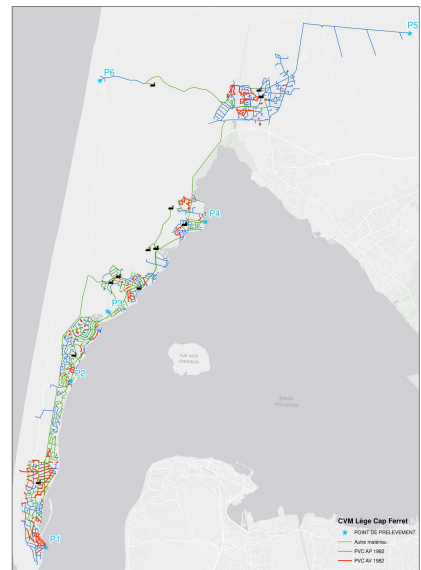
**> Renouvellement des ballons anti béliet des sites de Cassieu, Claouey, Jacquets et Vallons**

Dans le cadre du plan de renouvellement contractuel, les ballons anti béliet des stations de production de Cassieu, Claouey, Jacquets et Vallons ont été renouvelés.

**> Suivi des risques CVM**

A partir des données patrimoniales et de l'étude des temps de contact via le modèle hydraulique, AGUR a réalisé une carte présentant la localisation des tronçons sensibles au risque de présence de CVM.

Les prélèvements effectués ont révélé une présence de CVM sur le secteur de la Saussouze à un taux de 0.129 µg/l. Le rythme des purges a été adapté en fonction de ce résultat.





## > Comptabilisation des volumes consommés non comptabilisés

Lors de nos recherches de fuites et analyses quotidiennes sur des secteurs définis, nous observons régulièrement des consommations intempestives perturbant nos investigations terrain et pénalisant fortement la performance du réseau.

Nous nous sommes focalisés sur un secteur où ce phénomène était très marqué, le secteur C à proximité du camping des Embruns.

Après avoir été perturbé par un débit de fond instable et après de nombreuses investigations, nous avons identifié un by-pass dépourvu de comptage donc illicite sur le branchement des Embruns.

Nous l'avons immédiatement condamné et avons porté plainte pour « vol d'eau » en accord avec la collectivité.

A la suite de cet événement et devant les difficultés à satisfaire à nos objectifs, nous avons travaillé sur ce sujet et estimé les pertes à l'échelle communale.

Pour cela, nous avons considéré en première approximation que ce phénomène s'observe entre les mois d'avril et d'octobre. Le reste de l'année, les débits de nuit mesurés correspondent aux volumes de fuite calculés par différence des volumes mis en distribution et les volumes télérelevés quotidiennement. Nous considérons ces volumes de fuite (mois de janvier, février, mars, novembre et décembre) comme les volumes de fuite de référence pour l'année.

De fait, la règle de calcul des volumes consommés non comptabilisés que nous avons prise en compte est décrite ci-dessous, avec les définitions suivantes :

**Consommés comptabilisés (VCC):** Somme des volumes mesurés et relevés au niveau des compteurs des abonnés

**Volumes mis en distribution (VMD):** Volumes introduits dans le réseau de distribution (somme des comptages de production et achat d'eau depuis Arès)

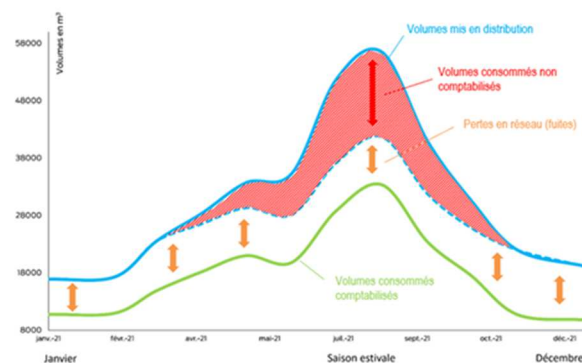
**Volumes de service (VS):** Volumes non comptés estimés et utilisés par l'exploitant ou d'autres opérateurs (purges réseau, nettoyage réservoir, lavage voiries, essais poteaux incendie, etc.). La grille ASTEE permet d'estimer ces besoins.

**Volumes consommés non comptés (VCNC):** Volumes non comptés et utilisés par les abonnés du réseau sans comptage. Nous les calculons par le biais de la formule suivante:

**VCNC = VMD – VCC – Moyenne (VCNC Janvier/Février/Mars/Novembre/Décembre)**

**Volumes de fuites/pertes:** Volumes non comptés perdus au travers des failles du réseau de distribution. Ces volumes se calculent déduisant des volumes non comptés totaux les volumes de service et les volumes consommés non comptés.

Le graphique ci-dessous reprend visuellement l (avec les couleurs identiques aux définitions) la réalité des calculs pour la zone C où le branchement pirate a été identifié.



Un rapport a été réalisé et présenté à la collectivité fin 2022.

## 4 - Propositions d'amélioration du service

Dans le but d'améliorer le fonctionnement du service public de l'eau potable, un programme de travaux d'amélioration a été établi en coordination avec la collectivité en 2022. Ils comprennent les travaux suivants :

### 4.1 SUR LES STATIONS

LOCALISATION TRAVAUX	NATURE TRAVAUX	PRIORITÉ
Station des Viviers	Mis en place d'un débitmètre sur l'arrivée du forage des embruns sur la station des Viviers (devis collectivité)	1
Réservoir du Cap Ferret	Mise en place d'une sonde de pression au pied du château d'eau avec asservissement des stations Vallons et Viviers (devis collectivité)	1
Station de Cassieu	L'ajout d'une pompe de capacité inférieure afin d'optimiser le fonctionnement du secteur surpressé en période de faible consommation	2

### 4.2 SUR LES RÉSEAUX

Afin de diminuer les pertes d'eau sur le réseau et fiabiliser son état, différents travaux pourront être entrepris :

- > Poursuite de la campagne de renouvellement réseaux
- > Renouvellements de branchements optimisés visant à simplifier la structure du réseau.

### 4.3 ACHAT D'EAU À ARES

Une convention d'achat d'eau avec Arès permet de diminuer le volumes d'eau prélevé sur la commune de Lège Cap Ferret.



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



## SERVICE - PATRIMOINE

1. Le contrat
2. Organisation du service  
par AGUR
3. Patrimoine



# 1 - Le Contrat

## 1.1 LA COLLECTIVITÉ

Président de la COBAN  
**Monsieur Bruno Lafon**

Présidente du bureau des Maires  
**Madame Nathalie Le Yondre**

Directrice générale des Services  
**Madame Emmanuelle Giraud Heraud**

Directrice générale des Services Techniques  
**Madame Stéphanie Coyault**

Directeur Eau Potable  
**Monsieur Cédric Airaud**

46 avenue des colonies  
33510 ANDERNOS LES BAINS  
05.57.76.17.17

## 1.2 LE CONTRAT

Nature du contrat : Affermage

Date d'effet : 01/07/2013

Durée du contrat : 12 ans

Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) :  
30/06/2025

## 1.3 LES AVENANTS AU CONTRAT

Avenant N°1 signé le 30 juin 2017 : modification du périmètre affermé avec nouvelle station des Viviers, intégration de 2 surpresseurs, des compteurs de sectorisation et des prélocalisateurs de fuite.

Avenant N°2 en vigueur au 1er janvier 2019 : Intégration de l'achat d'eau d'Arès, suivi des CVM

Avenant N°3 en vigueur au 1er janvier 2020 : transfert du maître d'ouvrage, formaliser la substitution de la COBAN en qualité de maître d'ouvrage

# 2 - Organisation du service par Agur

## 2.1 L'ORGANISATION LOCALE DU SERVICE

La société AGUR met à la disposition de la COBAN une organisation spécifique dédiée au service ainsi que tous les moyens matériels humains nécessaires à la qualité du service. La société AGUR met donc à disposition de la collectivité une infrastructure locale et propre à la gestion des ouvrages de la COBAN, composée des différentes compétences des métiers de l'eau.

AGUR est représenté localement par son directeur de zone, Yan Mas. Il assure les missions telles que :

- > Les relations avec les élus et les services
- > Le management de l'encadrement local
- > L'expertise technique
- > Le respect des engagements
- > Assurer le relai entre le siège et le terrain
- > Être votre interlocuteur unique

Maxime Léonard est le responsable de centre attribué et a une fonction d'encadrement pour la gestion du service.

Les missions principales sont :

- > Le relationnel avec la collectivité
- > La gestion des interventions
- > L'organisation et la planification des missions des agents
- > Le suivi de la clientèle

Il s'entoure de son équipe d'agents affectés au service d'eau potable de la Commune de Lège-Cap Ferret. Ils sont les garants de la continuité du service au quotidien.



Le tableau ci-dessous dresse l'organigramme de l'équipe encadrante de l'agence de Lège-Cap Ferret :

<b>Directeur de zone</b>	Yan MAS
<b>Responsable de centre</b>	Maxime LEONARD
<b>Assistante de centre</b>	Laure DE TOFFOLI
<b>Référente clientèle</b>	Sandy TRATNER
<b>Référente support technique</b>	Lola POUURET
<b>Référent automatisme et supervision</b>	David DUTHU

## 2.2 LES COORDONNÉES DU SERVICE

Siège : **Agur ANGLET**  
Adresse : **2B rue de Lestandau**  
**64600 ANGLET**

Agence : **Lège-Cap Ferret**  
Adresse : **17-19 rue Hermione**  
**33 950 LEGE-CAP FERRET**

Un service d'accueil téléphonique est également proposé dans les heures d'ouvertures de la société. Une équipe de téléconseillers spécialisés basée à Bayonne répond aux demandes des abonnés du service.

**09 69 39 40 00**

**du lundi au vendredi de 8 h à 12 h**  
**et de 14h à 18h**

Un numéro d'astreinte vous permettant de joindre l'agent d'astreinte sur votre secteur est également mis à disposition **24h/24**.

**09 69 39 40 00**

## 2.3 LES MOYENS TECHNIQUES GÉNÉRAUX

De nombreux moyens humains et techniques sont mis à la disposition de la COBAN. Nous présentons entre autres les outils suivants :

### Appel en masse AMA

Le système d'appel téléphonique AMA permettant une information en masse très rapide (1500 appels téléphoniques, SMS, mail envoyés par heure) en cas de problème sur le réseau de distribution par exemple.





**Groupe Electrogène en secours sur la commune de Lège-Cap Ferret**

Un groupe électrogène de 400 KVA a été mis en place par Agur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013 dans le cadre de l'investissement contractuel sur la commune de Lège-Cap Ferret.

Des groupes électrogènes sont aussi disponibles chez Agur pour prendre le relais des alimentations électriques des usines et autres ouvrages de surpression. La réactivité maximale permise par ces groupes constitue l'une de nos forces en cas de tempêtes.



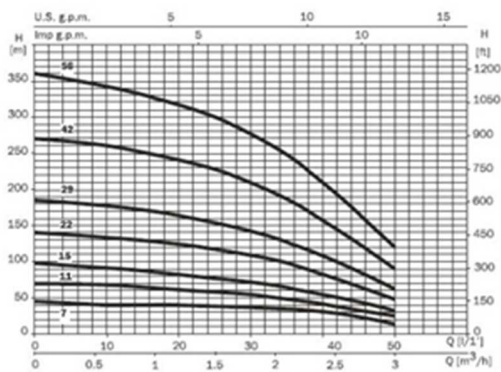
**Pompes de forage de Secours**

Agur a approvisionné 3 pompes de forages permettant de secourir les 5 forages de la commune de Lège-Cap Ferret.

Ces 3 pompes sont basées sur Lège-Cap Ferret pour intervenir le plus rapidement possible en cas de panne.



Courbes hydrauliques





## 3 - Patrimoine

### 3.1 CAPTAGES ET PRODUCTION

#### > 3.1.1 Les captages

Le réseau d'adduction d'eau potable de la commune de Lège-Cap Ferret est alimenté par cinq forages situés sur la commune (Les forages de Lège bourg, des Embruns, de Claouey, des Viviers, des Jacquets).

L'arrêté n°3 du 28 février 2009 définit les conditions de prélèvement d'eau sur les 5 ressources de la Ville.

NATURE	NOM	ANNÉE DE CRÉATION	VOLUME MAXIMAL ANNUEL AUTORISÉ	DÉBIT AUTORISÉ	NAPPE CAPTÉE
Forage	Lège	1961	350 000 m <sup>3</sup>	90 m <sup>3</sup> /h	OLIGOCENE Littoral
Forage	Embruns	1981	155 000 m <sup>3</sup>	260 m <sup>3</sup> /h	OLIGOCENE Littoral
Forage	Claouey	1961	385 000 m <sup>3</sup>	90 m <sup>3</sup> /h	OLIGOCENE Littoral
Forage	Viviers	1973	430 000 m <sup>3</sup>	120 m <sup>3</sup> /h	OLIGOCENE Littoral EOCENE Littoral
Forage	Jacquets	2004	440 000 m <sup>3</sup>	150 m <sup>3</sup> /h	OLIGOCENE Littoral

Un secours de ces forages existe avec la commune d'Arès par un import du forage de Grande Lande. La ville de Lège-Cap Ferret a participé pour moitié aux investissements de cette station.

Une convention d'achat a été signée avec la commune d'Arès permettant d'importer 200 000 m<sup>3</sup>/an

#### Forage de Lège Bourg

Cet ouvrage a été totalement réhabilité en 2012.

Une régénération a été réalisée en 2022.

Le forage de Lège Bourg est utilisé toute l'année. Il est en liaison avec la station de Cassieu distante de quelques centaines de mètres.

#### Propositions d'amélioration

Sans objet



## Forage des Embruns

Le forage des Embruns ne sert que pour la période estivale. Il alimente la bache des Viviers et est équipé d'une unité de traitement au chlore gazeux.

### Propositions d'amélioration

Un diagnostic de ce forage a été réalisé en 2015, il ne mentionnait pas d'anomalies particulières.



## Forage de Claouey



Le forage de Claouey est utilisé toute l'année. Il est en liaison avec la station de Claouey qui se situe sur le site de prélèvement.

Un diagnostic de ce forage a été réalisé en mars 2016. Il ne mentionnait pas d'anomalies particulières.

Le ballon anti bélier a été renouvelé en 2022.

## Forage des Viviers

Le forage des Viviers est utilisé toute l'année.



### Propositions d'amélioration

Le dernier diagnostic de ce forage date de 2006. Il mentionne une liaison entre l'Oligocène et l'Eocène.

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral, Une demande a été effectué par le maitre d'ouvrage afin d'autoriser le prélèvement dans les 2 ressources (maintien du fonctionnement actuel).

## Forage des Jacquets

Le forage des Jacquets est utilisé toute l'année. Il est en liaison avec la station des Vallons située à environ 5 km du forage.



Le démarrage du forage était régulée par une vanne électrique. Afin de sécuriser le fonctionnement de l'ouvrage, cette dernière a été remplacée par un variateur de vitesse.

Les ballons anti bélier ont été renouvelés en 2022.

### Propositions d'amélioration

Afin de faciliter l'accessibilité aux équipements du forage il serait judicieux de renouveler le capotage de protection.

### > 3.1.2 Les usines de production

## Usine de Production de Cassieu

### Désinfection

> Chloration au chlore gazeux

### Stockage

> Bâche de reprise de 200 m<sup>3</sup>



<b>Capacité production journalière</b>	2 160 m <sup>3</sup> /jour
<b>Consommation électrique relevée prenant (forage + production en kW)</b>	63 613
<b>Groupe électrogène</b>	Non

L'usine de Cassieu alimente le bourg de Lège et remplit le réservoir du Grand Crohot. Un secteur de Lège Bourg est surpressé à partir de cette station (secteur de la Saussouze).

L'état général de ce site est correct.

### Travaux à prévoir

Sans objet



## Usine de Production de Claouey

### Désinfection

> Chloration au chlore gazeux

### Stockage

> Bâche de reprise de 100 m<sup>3</sup>



<b>Capacité production journalière</b>	2 160 m <sup>3</sup> /jour
<b>Consommation électrique relevée (forage + production en kW)</b>	103 573
<b>Groupe électrogène</b>	Non

Alimentée par le forage du même nom, elle alimente le quartier de Claouey et remplit le réservoir du Four.

### Travaux à prévoir

Sans objet

## Usine de Production des Viviers

### Désinfection

> Chloration au chlore gazeux

### Stockage

> Bâche de reprise de 1 240 m<sup>3</sup>



<b>Capacité production journalière</b>	9 120 m <sup>3</sup> /jour
<b>Consommation électrique relevée (forages + production en kW)</b>	236 995
<b>Groupe électrogène</b>	Non

L'usine des Viviers permet d'alimenter les réservoirs du Four et du Cap Ferret.

### Travaux à prévoir

Mis en place d'un débitmètre sur la conduite d'eau brute arrivant des Embruns.

## Station de reprise des Vallons du Ferret

### Désinfection

> Chloration au chlore gazeux

### Stockage

> Bâche de reprise de 3 000 m<sup>3</sup>



<b>Capacité production journalière</b>	3 600 m <sup>3</sup> /jour
<b>Consommation électrique relevée (forage +production en kW)</b>	123 296
<b>Groupe électrogène</b>	Oui

Les Vallons du Ferret alimentent le château d'eau du Cap Ferret.

L'état général du site est correct.

### Travaux à prévoir

**Sécurisation** : il faudrait prévoir une sécurisation des commandes de pompage avec la mise en place de contacteurs de niveau en secours de la sonde analogique.

## 3.2 LES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE SURPRESSION D'EAU

### > 3.2.1 Les réservoirs de stockage

Le tableau ci-dessous dresse la liste des réservoirs d'adduction d'eau potable sur la commune de Lège-Cap Ferret.

CODE	COMMUNE	NATURE	CAPACITÉ (M <sup>3</sup> )	TÉLÉ -SURVEILLANCE
Cassieu	Lège-Cap Ferret	Au sol	200	oui
Crohot	Lège-Cap Ferret	Au sol	2000	oui
Claouey	Lège-Cap Ferret	Au sol	100	oui
Viviers	Lège-Cap Ferret	Au sol	1240	oui
Le Four	Lège-Cap Ferret	Au sol	750	oui
Vallons	Lège-Cap Ferret	Au sol	3000	oui
Cap Ferret	Lège-Cap Ferret	Sur tour	500	oui
Cap Ferret	Lège-Cap Ferret	Au sol	2000	oui

## Réservoir du Grand Crohot

La réhabilitation du réservoir du Grand Crohot a été achevée en Mars 2020. L'étanchéité intérieure / extérieure, les tuyauteries intérieures et les clôtures ont été réhabilitées et le réservoir a été remis en service.

Un analyseur de chlore a été installé afin de fiabiliser le suivi de résiduel de chlore sur le réservoir.

Le système d'alimentation solaire a lui été redimensionné.



## Travaux à prévoir

Sans objet

## Réservoir du Four

Le réservoir du Four est en bon état.



## Travaux à prévoir

Sans objet



## Réservoir du Cap Ferret

Le réservoir du Cap Ferret est composé de deux stockages : une bâche de 2000 m<sup>3</sup> au sol et un réservoir sur tour de 500 m<sup>3</sup>. La bâche permet le remplissage par pompage du château d'eau en cas de fort besoin de consommation en période estivale.

Le génie civil des équipements est en bon état.



### Travaux à prévoir

La mise en place d'un asservissement des stations des Viviers et des Vallons sur la pression mesurée en aval du château d'eau peut être envisagée afin de pouvoir palier un isolement inopiné du réservoir.

Suite à la chute de blocs de béton provenant de l'acrotère du château d'eau, une sécurisation provisoire a été mise en place. Une étude a été réalisée en 2021 menée par la COBAN afin de réaliser un diagnostic de structure et d'étanchéité de l'ouvrage. Une réhabilitation du réservoir est prévue sur la période 2023-2024.

### > 3.2.2 Les stations de surpression

Le tableau suivant recense les différentes stations de surpression de la commune de Lège Cap Ferret :

DÉSIGNATION	DÉBIT NOMINAL EN M <sup>3</sup> /H	HMT EN MCE	TÉLÉ - SURVEILLANCE	GROUPE ÉLECTROGÈNE	DESCRIPTION
Surpresseur Pointe aux Chevaux	31	55	Oui	Non	2 pompes de 31 m <sup>3</sup> /h
Surpresseur Dune Blanche	16,3	63,5	Oui	Non	3 pompes de 16,3 m <sup>3</sup> /h
Surpresseur de Piraillan	60	29	Oui	Non	3 pompes de 20 m <sup>3</sup> /h

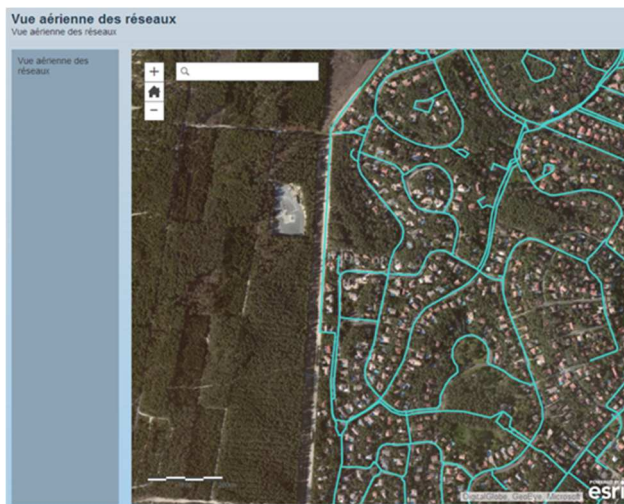
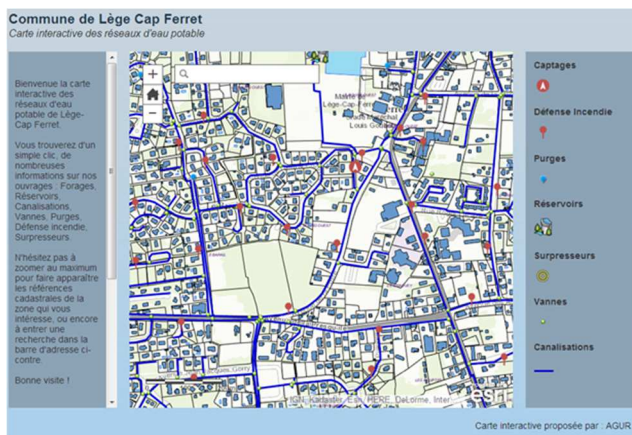
### 3.3 LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

#### > 3.3.1 Le réseau principal de distribution

Les plans du réseau sont numérisés et utilisés sous informatique à l'aide d'un logiciel SIG (Système d'Information Géographique).

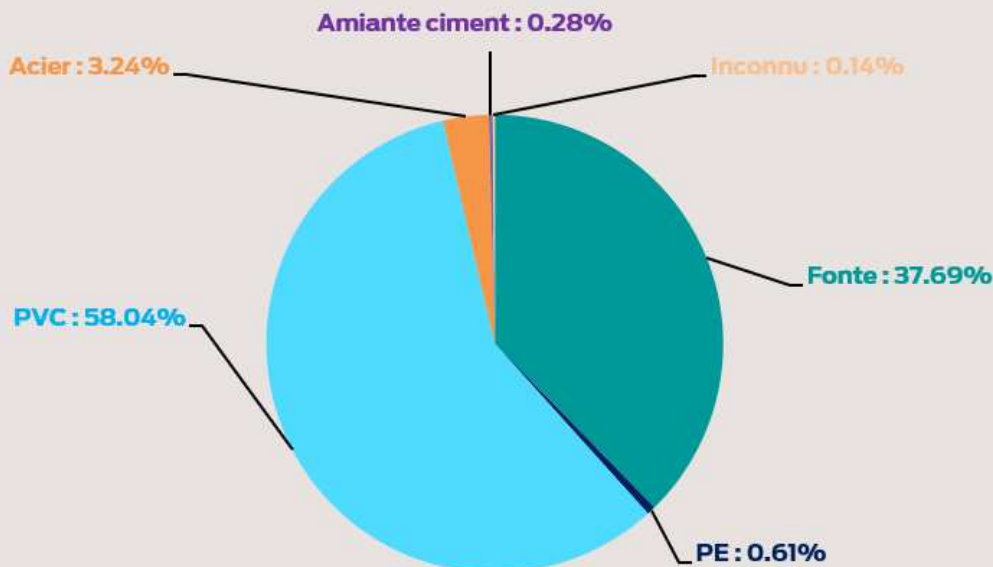
Les cartes de réseau mises à jour régulièrement sont accessibles via le web aux services de la collectivité en permanence.

Le développement d'une application SIG en ligne vous permet un accès direct à vos données patrimoniales.



MATÉRIAUX	2022	%
Fonte	90 342	37.69 %
PE	1 469	0.61 %
PVC	139 140	58.04 %
Acier	7 774	3.24 %
Amiante ciment	663	0.28 %
Inconnu	327	0.14 %
TOTAL (ml)	239 715	100.00 %

Composition du réseau de canalisations de distribution d'eau potable



MATÉRIAUX	DIAMÈTRE	2020	2021	2022
PVC	32	3 384	3 386	3 247
	40	2 911	2 913	2 913
	50	14 973	14 983	14 754
	63	30 069	29 763	30 127
	75	2 356	2 278	2 278
	90	4 017	4 053	4 053
	110	28 315	28 229	28 237
	125	1 960	1 964	1 964
	140	2 247	2 237	2 237
	160	40 837	37 437	37 492
	200	7 585	11 847	11 713
	225	6	6	6
	250	119	120	120
<b>Total PVC</b>		<b>138 781</b>	<b>139 216</b>	<b>139 140</b>
FONTE	60	4911	5 505	6 497
	80	3432	3447	3 447
	100	14770	15 122	15 839
	125	7724	7 381	7 381
	150	9012	9 249	9 246
	175	189	189	189
	200	22851	22 907	23 042
	250	10340	10 345	10 345
	300	3809	3 811	3 811
	350	7423	7 425	7 425
	400	3119	3 120	3 120
<b>Total FONTE</b>		<b>87 579</b>	<b>88 501</b>	<b>90 342</b>



MATÉRIAUX	DIAMÈTRE	2020	2021	2022
ACIER	60	3 771	2 612	2 082
	80	575	2 441	2 441
	100	33	3 795	2 962
	150	3 236	574	261
	200	2 429	34	28
<b>Total ACIER</b>		<b>10 043</b>	<b>9 456</b>	<b>7 774</b>
AMIANTE	100	663	663	663
<b>Total AMIANTE</b>		<b>663</b>	<b>663</b>	<b>663</b>
PE	32	195	195	195
	50	1 032	1 032	1 079
	63	84	84	84
	110	3	3	3
	125	30	30	30
	160	21	21	21
	225	57	57	57
<b>Total PE</b>		<b>1 421</b>	<b>1 421</b>	<b>1 469</b>
Non déterminé	ND	431	327	327
<b>Total ND</b>		<b>431</b>	<b>327</b>	<b>327</b>
<b>TOTAL</b>		<b>238 918</b>	<b>239 586</b>	<b>239 715</b>

Le linaire de canalisation reste stable par rapport à l'année 2021. De nombreuses canalisations en acier ont été renouvelées en 2022 par de la fonte.



### > 3.3.2 Sectorisation

La sectorisation consiste à diviser le réseau d'eau potable en plusieurs secteurs homogènes pour lesquels le suivi des débits mis en distribution est effectué par le comptage des débits entrants et sortants. Ces secteurs sont télé-gérés et permettent une mesure en continu.

La commune de Lège-Cap Ferret compte 26 compteurs afin de sectoriser le territoire conformément au schéma directeur.

Pour rappel, la répartition des fuites évaluée par le biais des indices linéaires de perte sont des indicateurs précis d'évaluation de la « santé » d'un réseau d'eau potable.

### La liste des compteurs mis en place est la suivante

LIBELLÉ	TYPE DE COMPTAGE	DIAMÈTRE NOMINAL	ALIMENTATION	TYPE DE TÉLÉGESTION
Q1	Compteur électromagnétique	125	Autonome	Perax
Q2	Débitmètre électromagnétique	150	Electrique	Sofrel
Q3	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q4	Compteur électromagnétique	125	Autonome	Perax
Q5	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Sofrel
Q6	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q7	Débitmètre électromagnétique	125	Electrique	Sofrel
Q8	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q9	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q10	Débitmètre électromagnétique	150	Electrique	Sofrel
Q12	Débitmètre électromagnétique	200	Electrique	Sofrel
Q13	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q14	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Perax
Q15	Débitmètre électromagnétique	150	Electrique	Sofrel
Q16	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Sofrel
Q17	Compteur électromagnétique	200	Electrique	Sofrel
Q18	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Perax
Q19	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Sofrel
Q20	Compteur électromagnétique	125	Autonome	Sofrel
Q21	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Sofrel
Q22	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Sofrel
Q23	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Sofrel
Q24	Compteur électromagnétique	150	Autonome	Sofrel
Q25	Compteur électromagnétique	125	Autonome	Sofrel
Q26	Compteur électromagnétique	200	Autonome	Sofrel

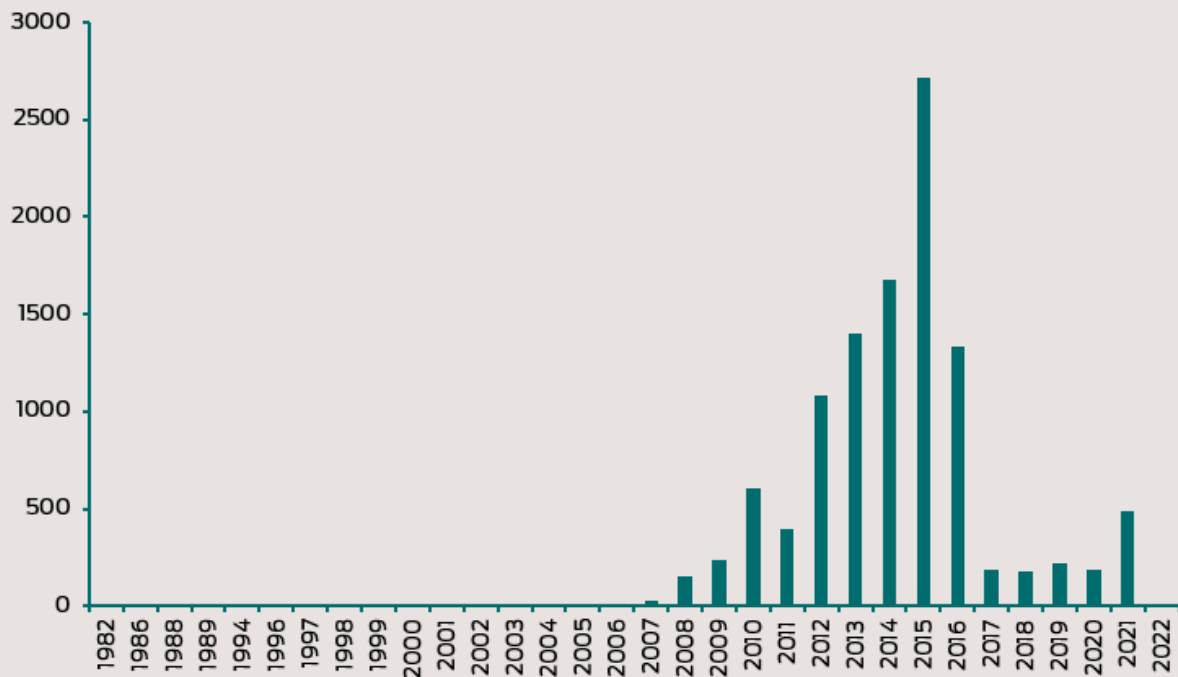
### > 3.3.3 Les branchements en plomb

Aucun branchement plomb n'est recensé sur la commune.

## 3.4 LE PARC COMPTEURS

Nous vous présentons ci-après la pyramide d'âge complète des compteurs de la commune de Lège-Cap Ferret.

### Etat des lieux du parc compteurs au 01/01/2023



La majorité des compteurs est récente (moins de 15 ans). Dans le cadre de notre marché, nous renouvelons tous les compteurs éligibles de la commune par des compteurs télérelevés.

Au niveau des diamètres, le parc compteurs se compose comme suit :

### Répartition des compteurs par diamètre

DN	15	20	30	40	60	65	80	100	TOTAL
EFFECTIF	10 696	126	57	51	8	1	4	10	10 953





Le détail de l'effectif compteur par date de pose et diamètre est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Année	15	20	30	40	60	65	80	100	Total
< 2007	65	2	3	1	0	0	0	0	71
2008	148	2	3	1	1				155
2009	216	9	5	7					237
2010	590	7	4	6	1			1	609
2011	366	19	6	5				1	397
2012	1080	2	3						1085
2013	1378	8	5	8			1		1400
2014	1610	31	15	8	3	1	1	5	1674
2015	2694	19		1	1			1	2716
2016	1320	13						1	1334
2017	177	3	2	1	1		1	1	186
2018	165	2	7	4	1		1		180
2019	213	3	1	1					218
2020	182			3					185
2021	477	6	3	5					491
2022	15								15
<b>Total général</b>	<b>10696</b>	<b>126</b>	<b>57</b>	<b>51</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>10953</b>

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



## BILAN TECHNIQUE DU SERVICE

1. Volumes /Rendements
2. Qualité de l'eau
3. Energie / Réactifs
4. Interventions d'exploitation
5. Renouvellement contractuel
6. Travaux divers



# 1 - Volumes / Rendements

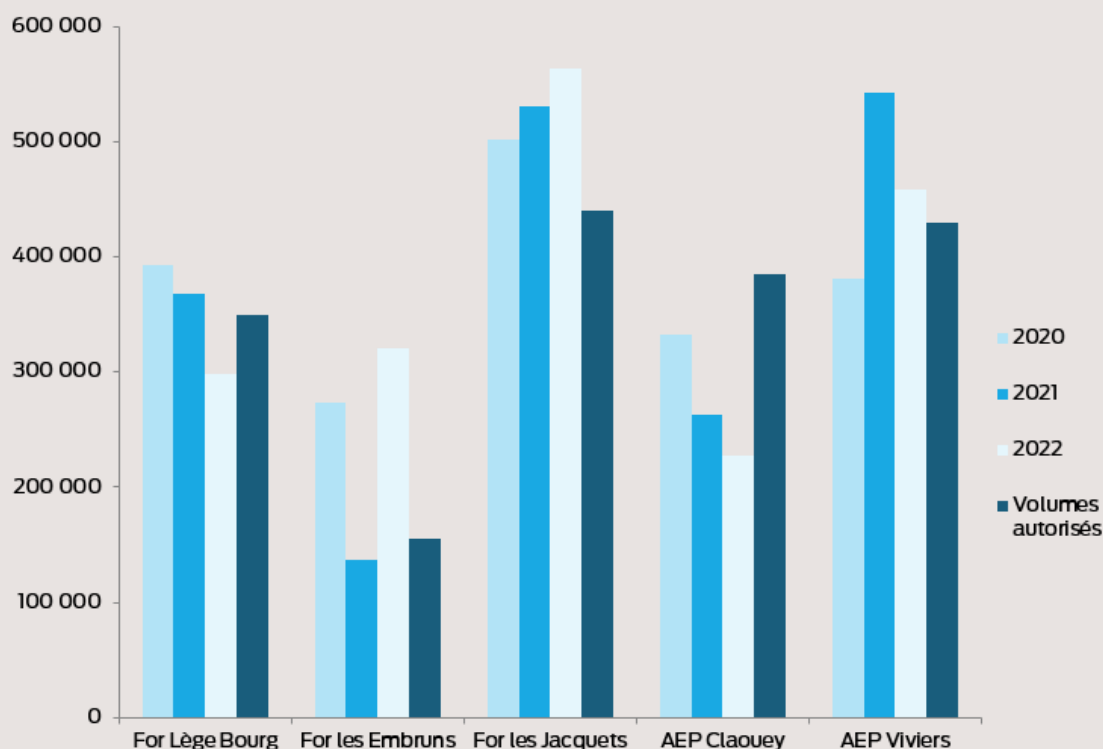
## 1.1 VOLUMES PRELEVÉS VO

Le tableau ci-dessous recense les volumes d'eau en m<sup>3</sup> (relatifs à l'année civile) prélevés et traités sur l'ensemble de la commune de Lège-Cap Ferret pour les trois dernières années .

NOM UNITÉ DE PRODUCTION	2020 TÉLÉGESTION	2021 TÉLÉGESTION	2022 TÉLÉGESTION	VOLUMES AUTORISÉS	2022 INDEX COMPTEUR
FOR Lège Bourg	392 229	367 349	298 937	350 000	301 862
FOR Les Embruns	273 439	137 199	320 278	155 000	320 284
FOR Les Jacquet	501 825	530 208	563 564	440 000	568 072
FOR Claouey	331 831	263 195	227 856	385 000	229 523
FOR Viviers	381 591	542 917*	458 828	430 000	460 293
<b>Total Production</b>	<b>1 880 915</b>	<b>1 840 868</b>	<b>1 869 463</b>		<b>1 880 034</b>
<b>Volume globalisé</b>				<b>1 600 000</b>	

\* Nous notons un dysfonctionnement de la télégestion au mois de Mars 2021 sur le compteur de prélèvement des Viviers. Nous avons procédé au renouvellement de celui-ci.

Volumes prélevés depuis 2020 (en m<sup>3</sup>)





## 1.2 VOLUMES PRODUITS V1

Le tableau ci-dessous recense les volumes d'eau en m<sup>3</sup> (relatifs à l'année civile) produits sur l'ensemble de la commune de Lège-Cap Ferret pour les trois dernières années .

NOM UNITÉ DE PRODUCTION	2020	2021	2022
PROD Cassieu	386 763	363 241	290 794
PROD Vallons	499 786	527 729	565 147
PROD Viviers	645 755	642 610	745 245
PROD Claouey	334 127	266 679	232 102
<b>Total Production</b>	<b>1 866 431</b>	<b>1 800 259</b>	<b>1 833 288</b>

## 1.3 VOLUMES EXPORTÉS/IMPORTÉS V2/V3

Une convention a été mise en place en mars 2018 pour importer 200 000 m<sup>3</sup>/an à partir d'Arès.

201 270 m<sup>3</sup> ont été importés en 2022.

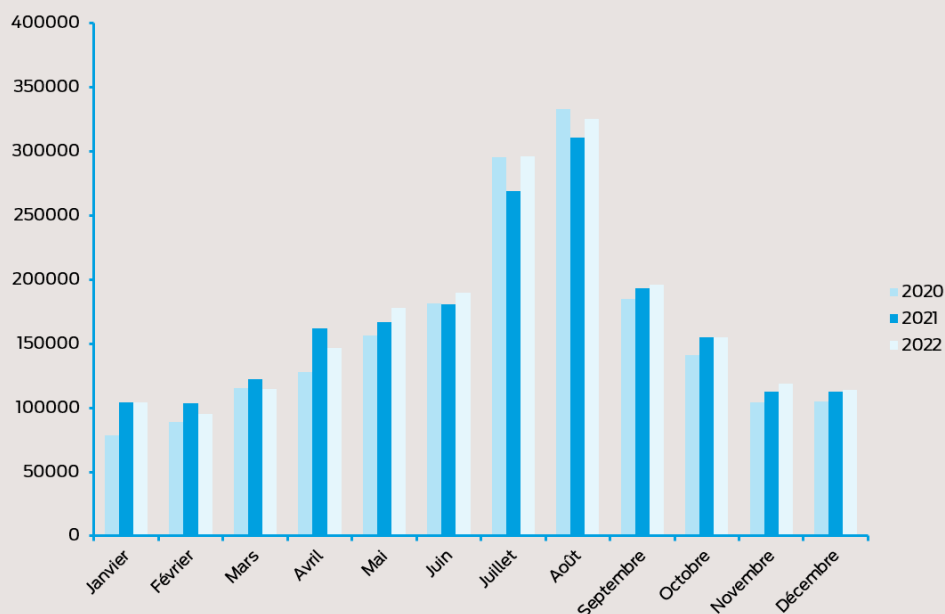
Le comptage a également comptabilisé 402 m<sup>3</sup> d'export vers Arès en 2022.

## 1.4 VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION V4

Le tableau suivant présente les volumes (en m<sup>3</sup>) mis en distribution au cours des 3 dernières années (relatifs à une année civile).

VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION	ANNÉE 2020 (EN M <sup>3</sup> )	ANNÉE 2021 (EN M <sup>3</sup> )	ANNÉE 2022 (EN M <sup>3</sup> )
JANVIER	78628	104077	104241
FEVRIER	88802	103615	95466
MARS	115341	122115	114555
AVRIL	127956	161734	146686
MAI	156364	167175	178009
JUIN	181409	180963	189968
JUILLET	295316	269195	296380
AOÛT	333482	311164	325182
SEPTEMBRE	185040	193455	195899
OCTOBRE	140926	154944	154830
NOVEMBRE	104431	112535	118807
DÉCEMBRE	105097	112649	114133
<b>TOTAL</b>	<b>1 912 791</b>	<b>1 993 623</b>	<b>2 034 156</b>

Volumes mis en distribution depuis 2020 (en m<sup>3</sup>)

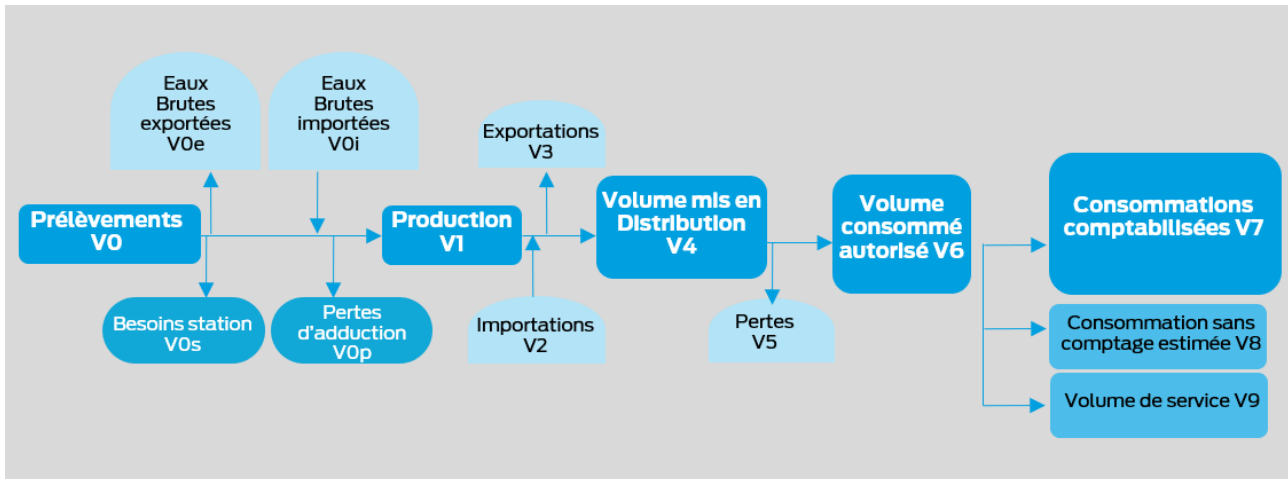


La distribution moyenne journalière s'élève à 5 573 m<sup>3</sup>/jour. Le volume maximal mis en distribution a été relevé le 11 Aout avec une valeur de 12 574 m<sup>3</sup>/jour, soit 2,3 fois la consommation moyenne.

La production maximale possible en pointe est de 14200 m<sup>3</sup>/jr. Nous avons atteint 88.5 % de la capacité de production maximale en 2022.

## 1.5 RENDEMENT DE RÉSEAU / ILP

### > 1.5.1 Mode de calcul des indices



Le **rendement de réseau** est un indicateur qui permet de mesurer le ratio entre le volume réellement consommé par les abonnés du service d'eau potable et le volume mis en distribution sur le réseau d'eau potable. Plusieurs types rendements sont calculés suivant l'usage de l'eau consommée.

$$R = (V6 + V3) / (V1 + V2) * 100$$

L'**indice Linéaire de Pertes** est lié au calcul du rendement de réseau. Il permet d'évaluer les quantités d'eaux réellement perdues et de les ramener à l'échelle du réseau d'eau potable.

$$ILP = (V4 - V6) / \text{Longueur du réseau}$$

L'**indice Linéaire des Volumes Non Comptés** intègre, en plus des fuites, les volumes qui ne font pas l'objet d'une comptabilisation. Il est rapporté au linéaire de réseau.

$$ILVNC = (V4 - V7) / \text{Longueur du réseau}$$

L'**indice Linéaire de Consommation** permet d'évaluer la conformité du rendement des réseaux par rapport au décret du 27/01/2012 sur les rendements.

$$ILC = (V6 + V3) / \text{Longueur du réseau} / 365 \text{ jours}$$



Variable	Lège-Cap Ferret	2020	2021	2022
<b>V0</b>	<b>Volume prélevé</b>	<b>1 880 915</b>	<b>1 807 095</b>	<b>1 880 034</b>
V0e	Eaux brutes exportées	0	0	0
V0i	Eaux brutes importées	0	0	0
V0s	Besoins station	14 484	6 836	46 746
V0p	Pertes d'adduction	0	0	0
<b>V1</b>	<b>Volume produit</b>	<b>1 866 431</b>	<b>1 800 259</b>	<b>1 833 288</b>
<b>V2</b>	<b>Importations</b>	<b>54 813</b>	<b>193 737</b>	<b>201 270</b>
<b>V3</b>	<b>Exportations</b>	<b>8 452</b>	<b>373</b>	<b>402</b>
<b>V4</b>	<b>Volumes mis en distribution</b>	<b>1 912 792</b>	<b>1 993 623</b>	<b>2 034 156</b>
<b>V5</b>	<b>Pertes</b>	<b>409 036</b>	<b>395 577</b>	<b>354 783</b>
<b>V6</b>	<b>Volumes consommés autorisés</b>	<b>1 503 756</b>	<b>1 598 046</b>	<b>1 679 373</b>
<b>V7</b>	<b>Consommations comptabilisées (365jours)</b>	<b>1 430 856</b>	<b>1 408 755</b>	<b>1 508 372</b>
	<i>Volumes facturés</i>	1 366 005	1 373 101	1 482 477
	<i>Volume dégreuvé</i>	64 851	35 654	25 895
	<i>Nombre de jours entre 2 relèves</i>	366	365	365
<b>V8</b>	<b>Consommations sans comptage estimée</b>	<b>35 820</b>	<b>127 831</b>	<b>111 501</b>
	<i>Nbre PI/BI à fin d'année N</i>	446	450	461
	<i>Total volume PI (10 m3/an/unité)</i>	4 460	4 500	4 610
	<i>Fontaines et espaces verts sans compteurs</i>	200	200	200
	<i>Nombre hydro</i>	5	5	5
	<i>Total volume Hydro (2 m3/rot/camion)</i>	2 260	2 260	2 260
	<i>Autres volumes non comptés</i>	28 900	35 000	23 000*1
	<i>Volume consommé non compté</i>		85 871	81 431
<b>V9</b>	<b>Volume de service</b>	<b>37 080</b>	<b>61 460</b>	<b>59 500</b>
	<i>Analyse chlore</i>	5	8	8
	<i>Total volume analyse chlore (700 m3/an)</i>	3 500	5 600	5 600
	<i>Total volume pertes pour nettoyage réservoirs</i>	400	4 500	4 500
	<i>Eau motrice chlore gazeux</i>	/	18 000	18 000
	<i>Purges réseau</i>	26 200	27 500	25 800
	<i>Surpresseur</i>	1 260	1 260	1 260
	<i>Désinfection conduites</i>	1 100	800	800
	<i>Autres consommations pour raison de service</i>	4 620	3 800	3 540
<b>L</b>	<b>Longueur réseau (ml)</b>	<b>238 918</b>	<b>239 586</b>	<b>239 715</b>
	<b>IP 104.3 Rendement réseau = <math>(V3 + V6) / (V1 + V2)</math> en %</b>	<b>78.71%</b>	<b>80.16%</b>	<b>82.56 %</b>
	<b>Objectif contractuel rendement</b>	<b>78.67%</b>	<b>81.12%</b>	<b>83.57 %</b>
	<b>IP 105.3 ILVNC = <math>(V4 - V7) / L / 365</math> (en m3/km/j)</b>	<b>5.51</b>	<b>6.69</b>	<b>6.01</b>
	<b>IP 106.3 ILP = <math>(V4 - V6) / L / 365</math> (en m3/km/j)</b>	<b>4.68</b>	<b>4.52</b>	<b>4.05</b>
	<b>Objectif contractuel ILP</b>	<b>3.49</b>	<b>3.01</b>	<b>2.56</b>
	<b>ILC = <math>(V3 + V6) / L / 365</math> (en m3/km/j)</b>	<b>17.29</b>	<b>18.28</b>	<b>19.20</b>

### > Justification des eaux de services

Les volumes de service se justifient principalement par les purges réseau.

Ces purges réseau correspondent aux :

- > Campagnes de purges nocturnes massives en avant saison (2 semaines)
- > Purges fréquentes avec poteaux ouverts entièrement pour répondre à la problématique d'eaux rouges
- > Purges après remise en eau suite à des réparations de fuites.

### > Impact de l'import des 200 000m<sup>3</sup> à ARES \*1

**Afin de réduire les volumes prélevés et respecter les autorisations de prélèvements, nous nous sommes tenus à notre objectif d'import de 200 000m<sup>3</sup> annuellement conformément à notre convention d'achat.**

Bien que la pression au niveau de l'import soit stabilisée via un stabilisateur de pression, cet achat d'eau impact les secteurs B, C et D1.

En effet, la pression est augmentée de **1 bar sur ces secteurs pour alimenter le réservoir du Four et du Grand Crohot.**

L'augmentation de pression sur ces zones a un impact direct sur le débit de fuite. La formule de Torricelli permet d'apprécier la hausse du débit de fuite.

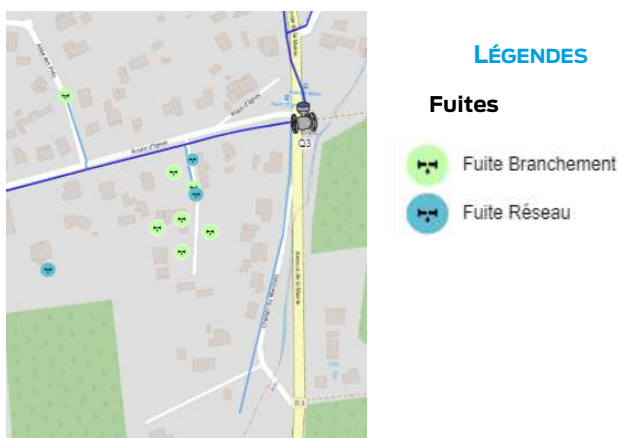
$$Q1/Q0 = (P1/P0)^{n1}$$

**On estime une augmentation du débit de fuite de + 5.5 m<sup>3</sup>/h pendant les phases d'alimentation depuis ARES.**

**Soit 23 000 m<sup>3</sup> de pertes supplémentaires sur l'année.**

En plus de cette augmentation du débit de fuite on note une augmentation de nombre de fuites notamment à proximité de cet achat d'eau (cartographie ci-dessous).

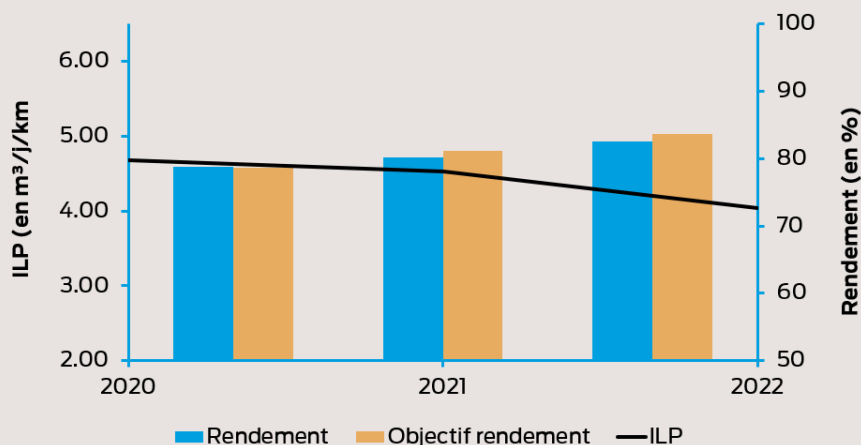
### CARTOGRAPHIE DES FUITES A PROXIMITÉ DE L'ACHAT D'ARES



### > 1.5.2 Evolution des indices

Le graphique suivant permet de mieux visualiser l'évolution dans le temps de l'indice linéaire de pertes et du rendement du réseau pour la commune de Lège-Cap Ferret.

Evolution de l'ILP et du rendement de réseau depuis 2020



L'Agence de l'Eau Adour Garonne a défini un référentiel dans le cadre du SAGE Nappes Profondes. Ce référentiel permet de qualifier les réseaux en fonction de leur ILP mais également de la densité d'abonnés raccordés.

La grille de qualification est la suivante :

#### Classification des réseaux (densité)

RURAL	INTERMÉDIAIRE	URBAIN
D < 25	25 < D < 50	D > 50

\* D étant la densité d'abonnés par km de réseau (nbre abonnés/km)

#### Evaluation de la qualité des réseaux

	RÉSEAU RURAL	RÉSEAU INTERMÉDIAIRE	RÉSEAU URBAIN
Bon	ILP < 1,5	ILP > 3	ILP < 7
Acceptable	1,5 < ILP < 2,5	3 < ILP < 5	7 < ILP < 10
Médiocre	2,5 < ILP < 4	5 < ILP < 8	10 < ILP < 15

L'ILP du réseau de Lège-Cap Ferret, de type intermédiaire est de 4.05 m³/j/km.

Le référentiel de l'Agence de l'Eau Adour Garonne présenté précédemment a permis de montrer que le rendement réglementaire présente le défaut reconnu d'être sensible aux variations des volumes annuels consommés et par conséquent d'être sensible aux aléas climatiques et aux fluctuations des volumes exportés par le service contrairement aux indicateurs tels que l'ILP ou l'ILVNC.

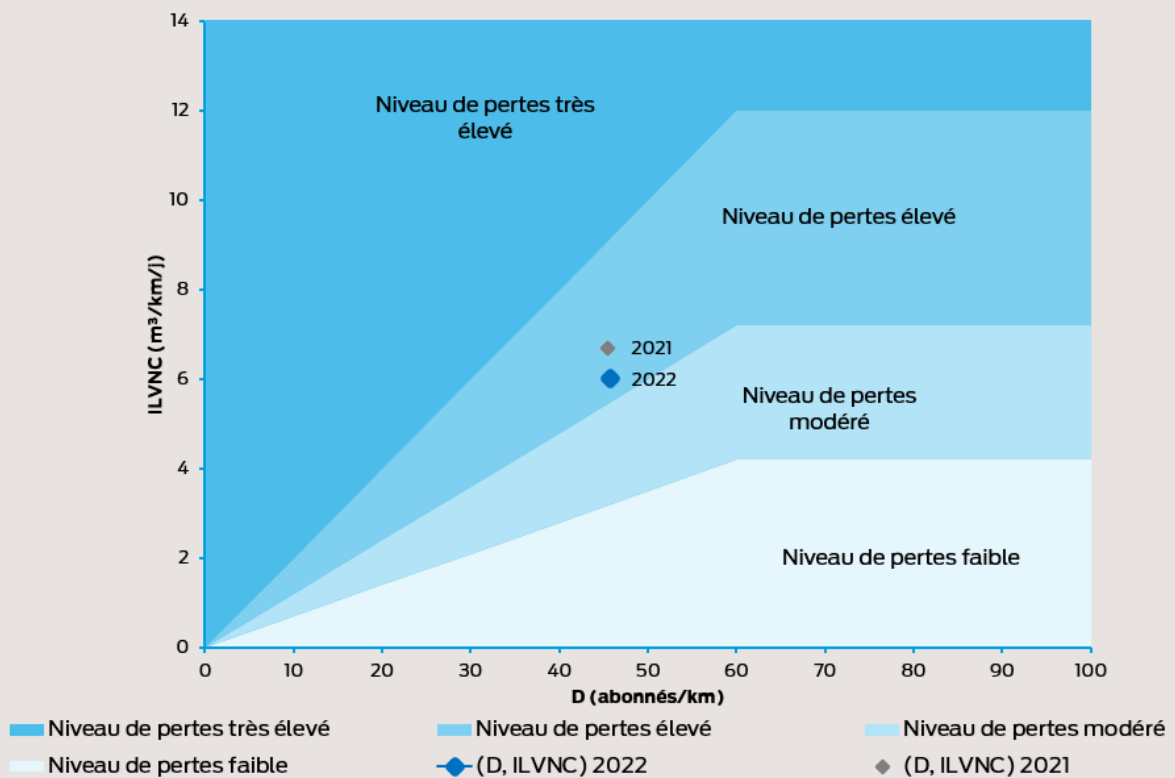
Toutefois les valeurs prises pour ces deux indicateurs ILP ou ILVNC sont fortement affectées par la densité urbaine de la zone évaluée.

Jusqu'alors les référentiels proposés faisaient appel à des valeurs par classes d'urbanisation (rural, intermédiaire, urbain) délimitées selon le cas par des seuils de la densité d'abonnés. C'est le cas du référentiel défini par l'Agence

de l'Eau Adour Garonne dans le cadre du SAGE Nappes Profondes.

Les travaux menés par l'INRAE et le SMEGREG s'appuyant sur les données de la base SISPEA ont permis de confirmer le lien entre ILVNC et D qui avait été mis en évidence par le cadre de l'étude de RENAUD (2009). Un **nouveau référentiel actualisé** d'appréciation du niveau des pertes d'un service peut ainsi être proposé. Ce référentiel se distingue des autres car il propose des valeurs de référence **directement proportionnelles** à la densité d'abonnés ce qui présente l'avantage d'**éviter tout effet de seuil**. Ce nouveau référentiel est applicable pour toutes les valeurs de D (sauf services atypiques).

## Evaluation de la qualité des réseaux



L'ILVNC du réseau d'adduction d'eau potable de Lège Cap Ferret est de 6.01 et la densité d'abonnés du réseau est de 46 abonnés/km. Le niveau de perte de ce réseau reste élevé même s'il est en constante amélioration sur les dernières années.





## 2 - Qualité de l'eau

### 2.1 LES RÉSULTATS D'ANALYSES RÉGLEMENTAIRES

#### > 2.1.1 Les limites et références de qualité

L'ARS a réalisé **95** analyses biologiques et **102** physico-chimiques pour l'année 2022 sur l'ensemble du réseau. De ces analyses, nous pouvons observer principalement :

> Une qualité micro-biologique excellente tout au long de l'année 2021 sans dépassement de la norme pour les paramètres mesurés.

> D'un point de vue physico-chimique, une eau peu chargée en nitrates, fluor ou aluminium donc de bonne qualité.

**100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont fait état d'une eau conforme aux limites de qualité.**

#### Les analyses sur la ressource

##### Conformité par rapport aux limites de qualité

	NB TOTAL DE RÉSULTATS D'ANALYSES	NB DE RÉSULTATS D'ANALYSES CONFORMES AUX LIMITES DE QUALITÉ
Microbiologique	5	5
Physico-chimique	5	3

##### Dépassements par rapport aux limites de qualité

Nous recensons 2 non conformités aux limites de qualité pour le paramètre température :

- > 1 pour le forge des viviers
- > 1 pour le forge des embruns

##### Conformité par rapport aux références de qualité

	NB TOTAL DE RÉSULTATS D'ANALYSES	NB DE RÉSULTATS D'ANALYSES CONFORMES AUX RÉFÉRENCES DE QUALITÉ
Microbiologique	5	5
Physico-chimique	5	5

##### Dépassements par rapport aux références de qualité

Sans objet

Observations

Sans objet

**Les analyses de l'eau produite**Conformité par rapport aux limites de qualité

	NB TOTAL DE RÉSULTATS D'ANALYSES	NB DE RÉSULTATS D'ANALYSES CONFORMES AUX LIMITES DE QUALITÉ
Microbiologique	31	31
Physico-chimique	31	31

Dépassements par rapport aux limites de qualité

Sans objet

Conformité par rapport aux références de qualité

	NB TOTAL DE RÉSULTATS D'ANALYSES	NB DE RÉSULTATS D'ANALYSES CONFORMES AUX RÉFÉRENCES DE QUALITÉ
Microbiologique	31	31
Physico-chimique	31	16

Dépassements par rapport aux références de qualité

3 dépassements de référence de qualité ont été recensés au départ des Viviers / Embruns sur les paramètres équilibre calco carbonique et température.

7 dépassements de référence de qualité ont été recensés au départ des Jacquets sur le paramètre équilibre calco carbonique.

1 dépassement de référence de qualité a été recensé au départ de Claouey sur les paramètres équilibre calco carbonique et température.

2 dépassements de référence de qualité ont été recensés au départ de Cassieu sur le paramètre équilibre calco carbonique.

Observations

Sans objet

**Les analyses de l'eau distribuée**

Conformité par rapport aux limites de qualité

	NB TOTAL DE RÉSULTATS D'ANALYSES	NB DE RÉSULTATS D'ANALYSES CONFORMES AUX LIMITES DE QUALITÉ
Microbiologique	59	59
Physico-chimique	66	66

Dépassements par rapport aux limites de qualité

Sans objet

Conformité par rapport aux références de qualité

	NB TOTAL DE RÉSULTATS D'ANALYSES	NB DE RÉSULTATS D'ANALYSES CONFORMES AUX RÉFÉRENCES DE QUALITÉ
Microbiologique	59	59
Physico-chimique	66	51

Dépassements par rapport aux références de qualité

Des dépassements de référence de qualité ont été recensés sur le réseau de distribution sur le paramètre température au niveau des points de prélèvement du grand piquey (7), du bourg (4), de Claouey (2) et du cap ferret (1).

Observations

Sans objet

## 2.2 LES ANALYSES D'AUTOCONTRÔLES

Des mesures d'autocontrôle des paramètres principaux sont réalisées par les agents de la société AGUR dans les usines de production mais aussi sur le réseau de distribution.

En 2022, nous avons réalisé 450 analyses de chlore résiduel sur les installations et sur le réseau, réparties de la façon suivante :

- > Cassieu : 100 analyses
- > Claouey : 100 analyses
- > Viviers : 120 analyses
- > Vallons du ferret : 100 analyses
- > Embruns : 30 analyses

En complément de ces analyses terrain, nous disposons d'analyseurs de chlore télégerés sur les stations des Viviers, de Claouey, des Vallons du Ferret, des Embruns et de Cassieu. Ces analyseurs permettent un suivi permanent de l'évolution du taux de chlore libre de l'eau distribuée.

Une analyse mensuelle du résiduel de chlore est de plus effectuée sur 10 points du réseau où les temps de séjour sont les plus élevés.

Ce sont donc 120 analyses sur le réseau qui ont été effectuées en 2022.

Au total, nous avons donc réalisé 570 analyses de contrôle de la qualité de l'eau.

## 2.3 SYNTHÈSE QUALITATIVE DE L'EAU

La conformité des **eaux mises en distribution** sur le réseau de la commune de Lège-Cap Ferret est évaluée ci-dessous :

### Analyses réglementaires

NATURE DE L'ANALYSE	NOMBRE D'ANALYSES EFFECTUÉES	NOMBRE D'ANALYSES CONFORMES	POURCENTAGE DE CONFORMITÉ
Bactériologique	90	90	100 %
Physico-chimique	97	97	100 %
Total échantillons	187	187	100 %

## 2.4 DÉTAIL DES NON-CONFORMITÉS

Nous avons enregistré aucune non-conformité des eaux mis en distribution en 2022.





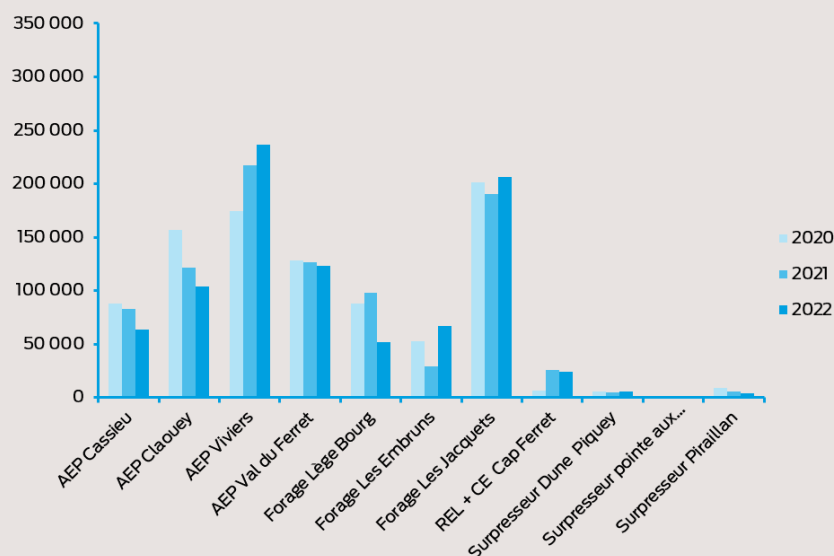
# 3 - Energie / Réactifs

## 3.1 ENERGIE

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent la répartition des consommations énergétiques facturées.

ENERGIE ACTIVE RELEVÉE (kWh)	2020	2021	2022
AEP Cassieu	87 758	83 174	63 613
AEP Claouey	156 520	121 994	103 573
AEP Viviers	174 554	216 901	236 995
Surpresseur Vallons du Ferret	128 034	126 397	123 296
Forage Lège Bourg	88 011	98 034	51 764
Forage Les Embruns	52 530	28 885	67 363
Forage Les Jacquets	201 002	190 800	206 157
RE + CE Cap Ferret	6 963	26 143	23 842
Surpresseur Dune Piquey	5 645	4 733	6 058
Surpresseur pointe aux chevaux	571	453	443
Surpresseur Piraillan	8 699	5 995	3 925
<b>TOTAL</b>	<b>910 287</b>	<b>903 509</b>	<b>887 029</b>

Répartition de la consommation énergie active en (kWh)



## 3.2 RÉACTIFS

RÉACTIFS	2020	2021	2022
Chlore gazeux (Kg)	1617	1590	1650

## 4 - Interventions d'exploitation

### 4.1 INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

#### > Les fuites

Le tableau suivant reprend l'historique des fuites branchement et réseau pour les 2 dernières années:

	Acier		Fonte		PE		PVC		TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
<b>Branchements</b>	/	/	/	/	80	85	2	12	<b>82</b>	<b>97</b>
% Fuites branchements	/	/	/	/	98 %	88 %	2%	12 %		
<b>Réseau</b>	8	1	2	7	17	3	12	10	<b>39</b>	<b>21</b>
% Fuites réseau	20%	5%	5%	33 %	44%	14 %	31%	48 %		
<b>TOTAL</b>	8	1	2	7	97	88	14	22	<b>121</b>	<b>118</b>

#### Voir cartographie des interventions

Le nombre de fuites réseau est en augmentation.

On constate que les fuites branchements sont très nombreuses et ne concernent quasiment que les canalisations en PEHD. Ces fuites sont causées par le traitement au bioxyde de chlore qui détériore

particulièrement le polyéthylène noir posé dans les années 1980.

Les fuites réseau sont également importantes

Le tableau suivant permet une analyse géographique de la répartition de ces fuites.

NOM DE LA ZONE	NOMBRE DE FUITES RÉSEAU		NOMBRE DE FUITES BRANCHEMENTS		LINÉAIRE RÉSEAU	RATIO NOMBRE DE FUITES/KM DE RÉSEAU	
	2021	2022	2021	2022		2021	2022
Lège Bourg surpressé (A)	2	1	15	5	22.30	0.64	0.30
Lège Bourg (B)	4	5	17	26	46.40	0.51	0.70
Claouey (C)	7	0	7	10	21.40	0.67	0.50
Viviers (D)	3	1	15	19	37.00	0.49	0.50
Vallons /Canon (E)	20	8	23	30	58.50	0.74	0.60
Cap Ferret (F)	3	7	5	7	47.50	0.16	0.30

Ce tableau démontre que l'essentiel des fuites se concentrent sur les zones de Viviers/Vallons (Secteurs D et E). La proximité des stations de pompage et du traitement précédent au bioxyde de chlore est la raison principale de cette répartition géographique.

## > Les Eaux Rouges

	LÈGE		CLAOUEY		JACQUETS-PIQUEY		VALLONS		CAP FERRET	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
<b>Eaux Rouges</b>	3	0	0	6	22	2	36	38	18	27

### Voir Cartographie des interventions

Ce tableau indique que les réclamations liées aux eaux rouges sont stables. Elles se localisent au niveau des Jacquets, des Vallons du Ferret, et du Cap Ferret.

Elles sont souvent liées à des tronçons ou les conduites sont de type acier ou fonte. La corrosivité de l'eau et les changements de régime hydraulique décrochent les dépôts dans ces conduites et sont à l'origine de ces phénomènes d'eaux rouges (tests poteaux incendie, augmentation de la consommation...).

Le plan de renouvellement des conduites proposé tient compte des fuites réseaux mais aussi des eaux rouges.





Des campagnes régulières de campagne de purges préventives sont organisées par Agur pour limiter ces phénomènes.

Cependant, les campagnes de recherches de fuites et les changements de fonctionnement en période estivale engendrent des réclamations récurrentes dans certaines zones.

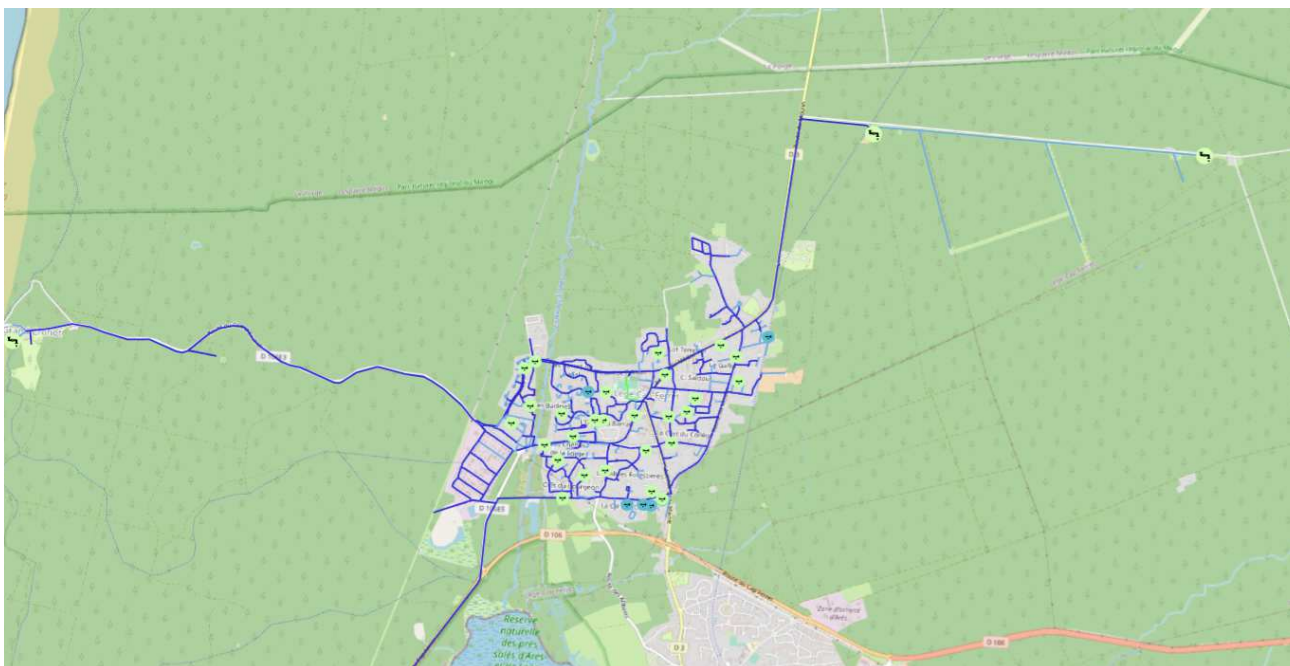
## CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS

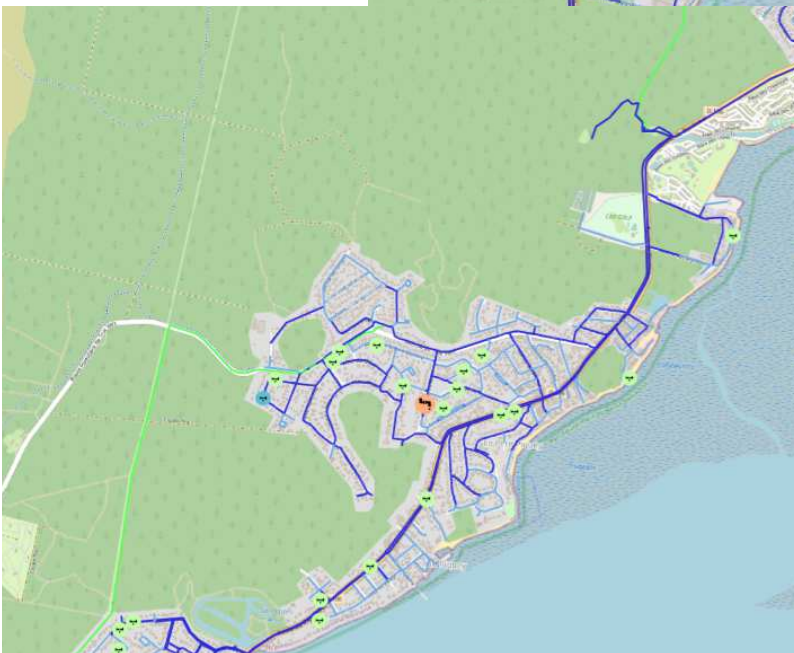
### LÉGENDES

#### Fuites

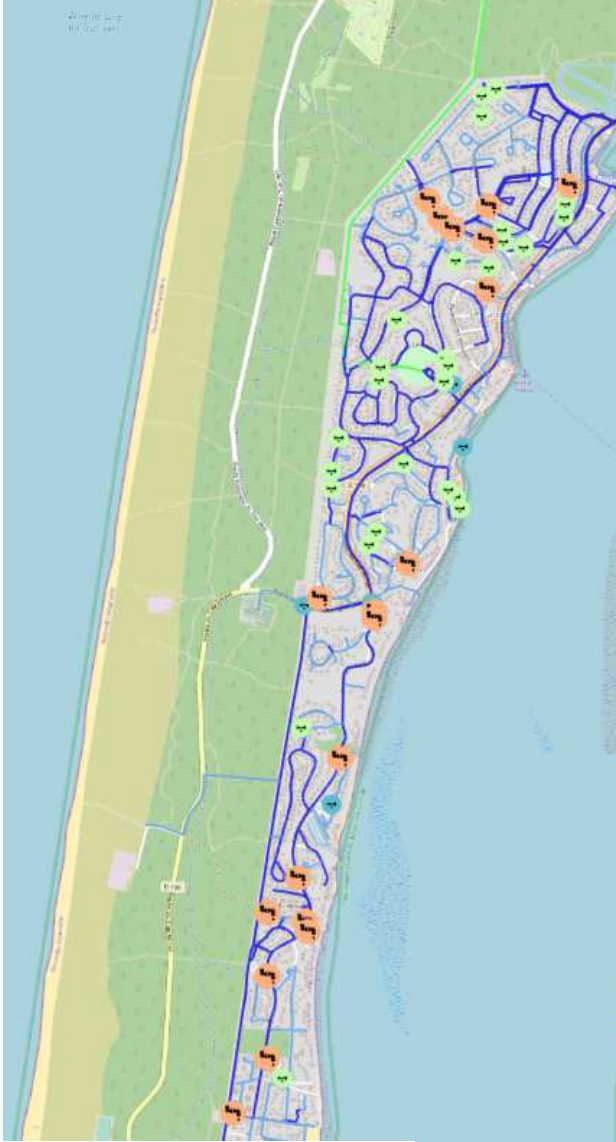
	Fuite Branchement		CVM
	Fuite Réseau		Eau rouge

#### Purge









## 4.2 NETTOYAGE RÉSERVOIRS

La société AGUR a réalisé les opérations de lavage de réservoirs aux dates suivantes :

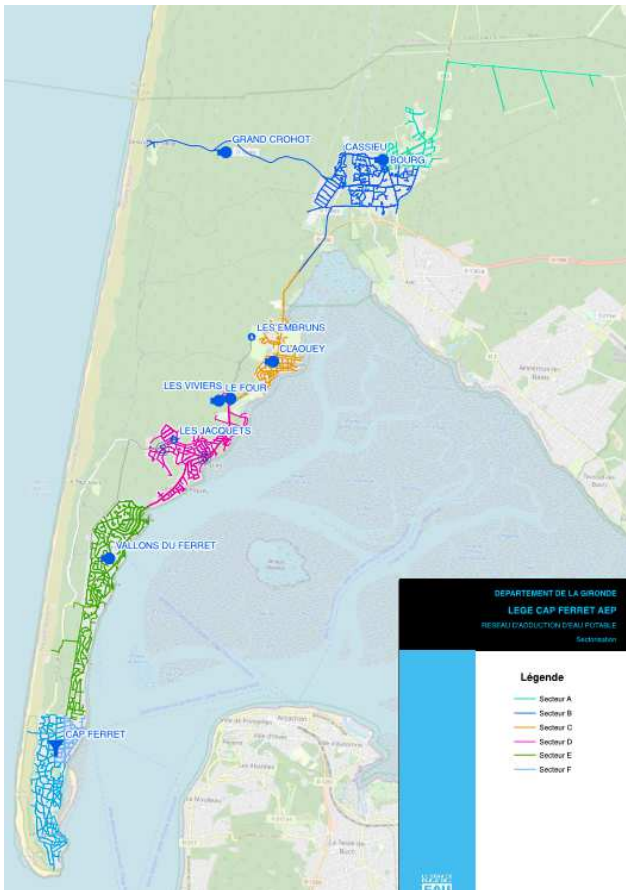
CODE	NATURE	CAPACITÉ (M <sup>3</sup> )	NETTOYAGE ANNUEL
Cassieu	Au sol	200	01/12/2022
Crohot	Au sol	2 000	06/12/2022
Claouey	Au sol	100	07/12/2022
Viviers	Au sol	200	27/12/2022
Le Four	Au sol	750	20/12/2022
Vallons	Au sol	3 000	21/12/2022
Cap Ferret	Sur tour	500	16/12/2022
Cap Ferret	Au sol	2 000	26/12/2022

## 4.3 ENTRETIEN DIVERS

Sans objet.

## 4.4 RECHERCHE DE FUITES

### La Sectorisation du réseau



Aujourd'hui le réseau de Lège-Cap Ferret est sectorisé en 11 sous secteurs homogènes.

Depuis la mise en place de la sectorisation de niveau 2 en 2018, nous avons gagné en réactivité et en maîtrise des débits de fuite.

En 2022, nos investigations se sont concentrées sur les secteurs B, C, D et E. Le travail réalisé a permis de diminuer le débit de fuite de ces secteurs mais également de les stabiliser à un niveau correct.

En parallèle, un travail important de mise à jour de vannes a été réalisé, nous permettant de gagner en réactivité sur les dérives constatées.

Nous prévoyons d'investiguer la zone A, C, E et F en 2022 tout en maintenant une vigilance à limiter les dérives sur les autres secteurs. Un de nos agents est spécialisé et équipé pour la recherche de fuite. C'est son activité principale et quasi exclusive.

Des comités de pilotages sont mis en place mensuellement afin d'analyser la période passée et définir le plan d'action de la période à venir

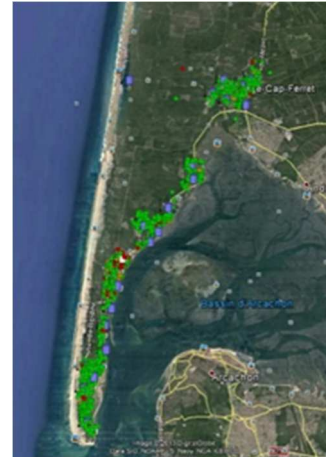
Les données mensuelles sont renseignées automatiquement sur le superviseur de la COBAN et envoyé à la CATEP (CD 33).

## 4.5 LA TÉLÉRELÈVE

### > 4.5.1 L'infrastructure

L'infrastructure est totalement déployée.

Des opérations préventives et de maintenance sont réalisées pour optimiser le fonctionnement de ce réseau.



### > 4.5.2 Avancement et performance

Au 31 décembre 2022, nous comptons 10 813 émetteurs associés.



77 compteurs ne sont pas équipés en raison d'un refus ou d'une impossibilité d'accès chez l'abonné.

Taux de couverture (avec refus d'accès) : 99,3%

Taux de couverture (sans refus d'accès) : 100%

Taux de Collecte des index à 7 jours : 88%

Taux de Collecte des index à 30 jours : 95 %

Pour atteindre ce bon niveau de performance et le pérenniser nous réalisons des campagnes de maintenance régulières. Environ 9% du parc est concerné par ces maintenances annuelles.

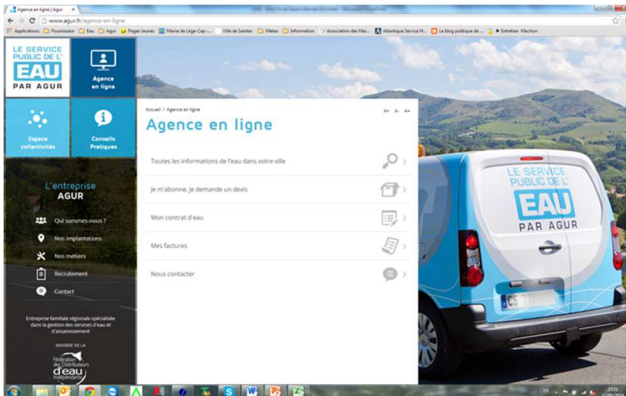
### > 4.5.3 Les services associés

Pour les compteurs communaux, un mail est adressé de façon hebdomadaire avec la liste des compteurs en alerte fuite. Les services techniques ont accès aux données des compteurs via notre agence en ligne à l'adresse [www.agur.fr](http://www.agur.fr)



## Le site internet

Le site internet a été mis en ligne fin décembre 2013.



Il permet aux abonnés de Lège-Cap Ferret de réaliser toutes les actions en relation avec leur contrat d'eau : transmettre leur index, nous contacter, régler leur facture, demander un devis, effectuer un changement d'adresse, etc...

Pour les abonnés disposant du système de télérelève, il permet d'accéder à leur consommation journalière, hebdomadaire et mensuelle en temps réel.

## L'application smartphone

L'application smartphone spécifique à la commune de Lège-Cap Ferret, compatible pour iPhone et Android est opérationnelle depuis le premier trimestre 2014.

Elle permet d'avoir accès aux mêmes services que le site internet.



## 5 - Renouvellement contractuel

En 2022, dans le cadre des opérations liées au renouvellement des équipements sur le service, nous avons procédé aux travaux suivants :

LIEU DE L'INTERVENTION	NATURE DE L'OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT	TYPE DE RENOUVELLEMENT	MONTANT VALORISÉ
STATION DE REPRISE DE CASSIEU	2 Variateurs de vitesse	Non programmé	5 800 €
	Capteur de pression analogique	Programmé	1 200 €
	Chloromètre	Programmé	1 800 €
	Ballons anti bélier	Programmé	4 900 €
AEP CLAOUEY	Ballons anti bélier	Programmé	4 900 €
	Capteur de niveau bâche	Programmé	1 400 €
AEP VIVIERS	Débitmètre exhaure	Non programmé	1 800 €
FORAGE JACQUETS	Ballons anti bélier	Programmé	5 100 €
STATION VALLONS DU FERET	Ballons anti bélier	Programmé	6 100 €
	Chloromètre	Programmé	1 800 €
SECTORISATION	9 Batteries	Non programmé	1 080 €

Nous avons également procédé à des renouvellements sur le réseau de distribution :

LIEU DE L'INTERVENTION	NATURE
La Vigne	11 allée des Coustuts
Les Vallons	39 avenue du Boucher Franc
Piraillan	33 avenue des Chevreuils
Piraillan	13 allée de la Chapelle
Piquey	38 rue Manureva
Lege Bourg	17 square de la carasse
Lege Bourg	24 chemin du Barail
Les Vallons	46 avenue des Dragons
Les Vallons	86 avenue des Goelettes

## 6 - Travaux divers

En complément des travaux de maintenance et de renouvellement, les travaux suivants ont été réalisés sur le réseau de distribution.

### 6.1 PAR LE DÉLÉGATAIRE

- > Réalisation de 42 branchements neufs
- > Réalisation de 1 modification de branchement
- > Pose et mise en service de 2 compteurs neufs
- > Remplacement de 1 niche compteur

### 6.2 À LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ

Sans objet

#### Evolution du taux moyen de renouvellement de réseau (IP P107.2)

	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne sur 5 ans
Linéaire renouvelé (en km)	9.908	0.687	1.54	1.03	1.815	
Linéaire total (en km)	240	239	239	239	240	
Pourcentage de renouvellement (en%)	4.13 %	0.29 %	0.64%	0.43 %	0.76 %	1.25 %

Les réseaux renouvelés sont les suivants :

- > Avenue Michelet
- > Avenue Charcot
- > Avenue du Port
- > Rue Toulouse Lautrec

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



## GESTION CLIENTÈLE

1. Les branchements
2. Les abonnements
3. Les volumes facturés
4. Paiement des factures
5. Réclamations clients



# 1 - Les branchements

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des branchements de Lège-Cap Ferret.

NOMBRE DE BRANCHEMENTS	2020	2021	2022	EVOLUTION
Nombre total de compteurs (en service ou non)	11 077	11 176	11 286	1%
Nombre total de compteurs en service	10 817	10 894	10 953	1%
Nombre total de branchements neufs	45	57	42	26%

# 2 - Les abonnements

Le tableau ci-dessous dresse le bilan des abonnés sur Lège-Cap Ferret.

DONNÉES SUR LES ABONNÉS	2020	2021	2022
Nombre total d'utilisateurs	10 817	10 894	10 953
Nombre d'utilisateurs domestiques	10 702	10 780	10 822
Nombre d'utilisateurs communaux	115	114	114
Nombre d'utilisateurs industriels	/	/	3
Nombre de compteurs généraux (logements collectifs)	14	14	14

# 3 - Les volumes facturés

Le délégataire est tenu de percevoir les droits et redevances institués par la loi pour le compte de l'état et d'organismes publics.

Les volumes consommés sont relevés par le service de l'eau au mois d'août et septembre.

Il est facturé :

- > Début Mars : facturation de l'abonnement correspondant au premier semestre de consommation de l'année en cours, ainsi que :

En l'absence de télérelève, une consommation estimée calculée sur la base de 50% du volume facturé lors de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> octobre de l'année n-2 et le 31 septembre de l'année n-1

Dans le cas d'une télérelève, les volumes réellement consommés sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> Octobre n-1 et le dernier jour du mois de Février n

- > Début Octobre : facturation de l'abonnement correspondant au deuxième semestre de l'année n en cours, ainsi que les consommations réelles de l'année n écoulée, déduction faite des consommations facturées en Mars de l'année en cours.

VOLUMES EN M <sup>3</sup>	2020	2021	2022
Volume total facturé auprès des usagers d'eau potable	1 430 856	1 408 755	1 482 477
Volume facturé auprès des usagers domestiques	1 329 378	1 344 535	NC
Volume facturé auprès des usagers communaux	36 627	28 566	NC
Volume consommé non facturé (dégrèvement, eau de service, cas particulier)	64 851	35 654	25 895

Le détail des gros consommateurs est joint en **annexe 4**.

## 4 - Paiement des factures

### 1.1 EVOLUTION DES PAIEMENTS

Nous analysons continuellement les paiements des abonnés de façon à réduire le taux d'impayés. Une proposition de mensualisation des factures est faite aux abonnés qui le souhaitent de façon à échelonner leurs paiements.

Des échéanciers de paiement taillés à la mesure des ressources des abonnés en difficulté financière sont également accordés.

	2020	2021	2022
Nombre d'abonnés bénéficiant d'un paiement fractionné	3 002	2 994	3 057
Nombre d'échéanciers de paiement accordés	52	243	209
Nombre de premières relances (niveau 1) envoyées par courrier pour non paiement des factures	1 942	2 048	1 391
Nombre de relances avec mise en demeure (niveau 2) envoyées par courrier pour non paiement des factures	0	556	444

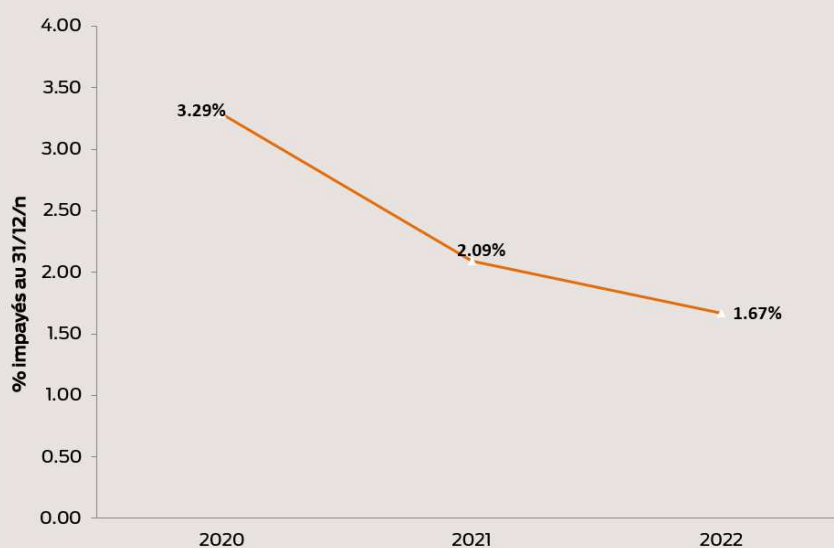
Pour l'année 2022, nous observons que 28 % des abonnés sont en paiement fractionné. 12.3% des factures émises ont fait l'objet d'une relance simple soit 947 et 5.77% d'une mise en demeure soit 444.

## 2.1 ETAT DES LIEUX GLOBAL

Nous dressons ci-dessous le graphique d'évolution du taux d'impayés sur les 3 dernières années.

	2020	2021	2022	EVOLUTION N/N-1 EN %
Taux d'impayés (%)	3.29	2.09	1.67	-20

### Evolution du taux d'impayés depuis 2020



Le taux d'impayés au 31/12/2022 s'élève à 1.67 % pour un montant de 43 984.96 €.

## 5 - Réclamations clients

Le tableau ci-dessous classe l'ensemble des réclamations émises par les clients du service d'eau potable :

ETAT DES RÉCLAMATIONS	2020	2021	2022
Qualité sanitaire	0	0	0
Goût / Odeur	13	9	4
Couleur	45	39	15
Problème de desserte de l'eau (pression, débit, coupures)	43	116	67
Services relations commerciales (prix, accueil, etc...)	30	16	16
Travaux de réparation sur réseau	11	6	7
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>186</b>	<b>109</b>

La majorité des réclamations concernent des coupures d'eau. Ces coupures d'eau sont liées aux recherches de fuites et réparations engendrées.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



## ÉCONOMIE DE LA DÉLÉGATION

1. Tarification du service
2. Compte rendu financier
3. Compte d'exploitation
4. Compte de renouvellement



# 1 - Tarification du service

Les factures adressées aux usagers sont conformes à l'arrêté du 10 juillet 1996.

## Evolution 2021/2022 de la facture de 120 m<sup>3</sup> pour un abonnement principal - Tarif EP

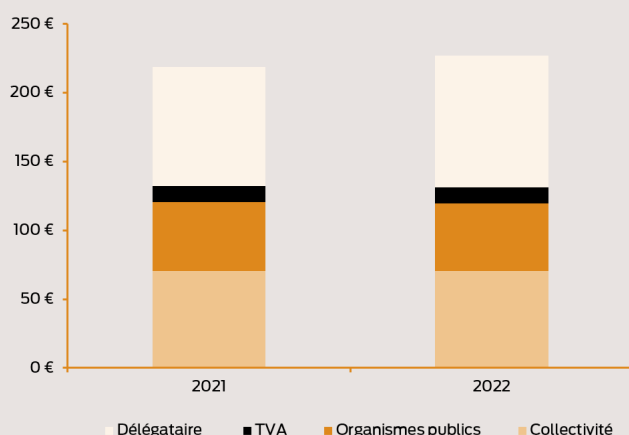
	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE 01/07/2021	PRIX UNITAIRE 01/07/2022	MONTANT HT 01/07/2021	MONTANT HT 01/07/2022	EVOLUTION
<b>PART DU DÉLÉGATAIRE</b>						
Abt Annuel	1	34.72 €	38.22 €	34.72 €	38.22 €	10.08%
Conso Tranche (0-70m <sup>3</sup> )	70	0.3069 €	0.3378 €	21.48 €	23.65 €	10.10%
Conso Tranche (> 70 m <sup>3</sup> )	50	0.6138 €	0.6758 €	30.69 €	33.79 €	10.10%
<b>PART DE LA COLLECTIVITÉ</b>						
Abt Annuel	1	42.00 €	42.00 €	42.00 €	42.00 €	0.00%
Conso 1 <sup>er</sup> e Tranche	70	0.0500 €	0.0500 €	3.50 €	3.50 €	0.00%
Conso 2 <sup>nd</sup> e Tranche	50	0.5000 €	0.5000 €	25.00 €	25.00 €	0.00%
<b>ORGANISME PUBLIC</b>						
Redevance Pollution Domestique	120	0.330 €	0.330 €	39.60 €	39.60 €	0.00%
Préservation des ressources en eau	120	0.0881 €	0.0768 €	10.57 €	9.22 €	-12.77%
<b>TOTAL</b>						
Total HT				207.56 €	214.98 €	3.57 %
TVA à 5.5 %				11.42 €	11.82 €	3.50 %
Total TTC pour 120m <sup>3</sup>				218.98 €	226.80 €	3.57 %

## RÉPARTITION DU PRIX DE L'EAU POUR 120M<sup>3</sup> PART DÉLÉGATAIRE ET PART COLLECTIVITÉ (TARIF 2022)

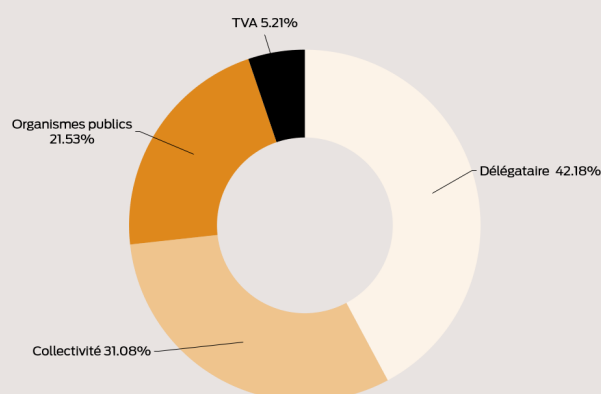
	Abt	Conso	Total
Part du délégataire	38.22 €	57.44 €	95.66 €
Part de la collectivité	42.00 €	28.50 €	70.50 €
Organisme public			50.17 €
Total HT du Prix du Service	80.22 €	85.94 €	216.33 €
% de la part fixe			48.28 %

\*Les prix affichés représentent les prix moyens annuels.

### Evolution 2021/2022



### Répartition du prix - Tarifs 2022



## Actualisation du prix en 2022

La formule d'actualisation du prix de l'eau en 2022 est la suivante.

$$k1 = 0,15 + 0,39 \frac{ICHT-E}{ICHT-E_0} + 0,10 \frac{351107}{351007_0} + 0,31 \frac{Fsd2}{Fsd2_0} + 0,05 \frac{TP10-a}{TP10-a_0}$$

**ICHT-E** : Indice du coût horaire du travail- Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution

**351107** : Indice Electricité moyenne tension - tarif vert - Index supprimé après sa valeur de décembre 2015

**3511403** : Electricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat de capacité >36kVA Coefficient de raccordement : 1,1762

**Fsd2** : Frais et services divers

**TP10-a** : Indice des canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux Coefficient de raccordement entre série de 2004 et série de 2010 au 01/01/2015 : 1,2701

**3511403** : remplacé par "010534766" coeff. de raccordement 1,1300

### Valeur des paramètres - Indices et Index de révision

PARAMÈTRES	BASE		PARAMÈTRES	Au 01/07/2021	
	Valeur connue au 01/07/2013	Valeur du mois de:		Valeur connue au 01/07/2022	Valeur du mois de:
ICHT-E <sub>0</sub>	108,6	Déc 2012	ICHT-E	122,7	Déc 2021
351107 <sub>0</sub>	122,8	Mai 2013	351107	191,0	Mai 2022
Fsd2 <sub>0</sub>	126,2	Mai 2013	Fsd2	167,9	Mai 2022
TP10-a <sub>0</sub>	135,7	Mars 2013	TP10a	154,7	Avril 2022

**K1= 1.1042**

Ci-dessous les frais d'accès au service:

	PART DU DÉLÉGATAIRE (HT)			Variation
	Base	Au 01/07/2021	Au 01/07/2022	
Frais d'accès au service	50	55.21	60.78	10.09 %



## 2 - Compte rendu financier

Concernant les reversements pour l'année 2022, une synthèse vous sera adressée dans un document spécifique. »

### > Sommes facturées au titre des travaux et prestations exécutées en application du contrat

TRAVAUX BRANCHEMENTS NEUFS 2022	MONTANT DES TRAVAUX HT
Branchements 2022	115 722.55 €
Modification de branchements	1 059 €
Fourniture et pose compteurs	552.93 €
<b>total global</b>	<b>117 334.69 €</b>

Le détail des travaux de branchement est présenté en annexe 6.

## 3 - Compte d'exploitation

### CHARGES

	2 021	2 022	Variation (%)	Moyenne 2013-2022
<b>Ventes d'eau</b>	<b>1 073 783</b>	<b>1 151 197</b>		
Abonnements	420 630	446 433		
Consommations	653 153	704 764		
<b>Travaux exclusifs</b>	<b>103 040</b>	<b>117 335</b>		
<b>Autres produits</b>	<b>94 104</b>	<b>102 194</b>		
Facturation et recouvrement de la redevance	26 097	42 801		
Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	34 305	34 104		
Autres produits accessoires	33 702	25 290		
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES</b>	<b>1 270 927</b>	<b>1 370 726</b>	<b>8%</b>	<b>1 111 723</b>
<b>Frais de Personnel</b>	<b>308 177</b>	<b>322 994</b>		
<b>Electricité</b>	<b>93 402</b>	<b>92 127</b>		
<b>Achats d'eau</b>	<b>18 720</b>	<b>18 816</b>		
<b>Produits de traitement</b>	<b>7 142</b>	<b>11 086</b>		
<b>Frais d'analyses</b>	<b>12 577</b>	<b>10 897</b>		
<b>Sous-traitance, matières et fournitures</b>	<b>41 868</b>	<b>67 345</b>		
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>29 340</b>	<b>23 722</b>		
<b>Autres dépenses d'exploitation, dont :</b>	<b>204 176</b>	<b>221 989</b>		
Télécommunications, frais postaux	85 547	89 213		
Parc véhicules	45 637	46 413		
Informatique	23 358	27 415		
Assurances	5 344	5 764		
Charges locaux	31 581	39 477		
Frais de contrôle	12 709	13 707		
<b>Frais généraux</b>	<b>90 262</b>	<b>95 173</b>		
<b>Charges Travaux exclusifs</b>	<b>97 083</b>	<b>108 328</b>		
<b>Charges de renouvellement</b>	<b>120 195</b>	<b>144 849</b>		
Garantie de renouvellement	52 000	8 631		
Programme contractuel	17 000	41 938		
Achat modules compteurs	51 195	94 280		
<b>Charges liées aux investissements</b>	<b>85 742</b>	<b>85 742</b>		
Télérelève	76 233	76 233		
Biens propres				
Travaux contractuels (GE-forage-secto-émetteurs)	9 509	9 509		
<b>Créances irrécouvrables, douteuses &amp; Recouvrement</b>	<b>21 853</b>	<b>10 438</b>		
<b>CHARGES</b>	<b>1 130 537</b>	<b>1 213 505</b>	<b>7%</b>	<b>1 069 562</b>
<b>RESULTAT avant impôt sur les sociétés</b>	<b>140 390</b>	<b>157 221</b>	<b>12%</b>	<b>42 162</b>
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>	<b>30 619</b>	<b>34 290</b>		
<b>RESULTAT</b>	<b>109 771</b>	<b>122 931</b>		

(1) Ces comptes s'entendent hors redevances Agence de l'eau, VNF, etc.... et part collectivité

## 4 - Compte de renouvellement

	Montants en € HT
<b>Dotation au compte année 2015</b>	<b>44 165.28 €</b>
DOn = Do x KIn = 44 116,75 x 1,0011	
<b>Engagements réalisés :</b>	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-58 019,00 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-30 100,00 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/15</b>	<b>-128 792.01 €</b>

	Montants en € HT
<b>Dotation au compte année 2016</b>	<b>43 971.16 €</b>
DOn = Do x KIn = 44 116,75 x 0,9967	
<b>Engagements réalisés :</b>	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-29 690,00 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-37 350,00 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/16</b>	<b>-151 860.84 €</b>

	Montants en € HT
<b>Dotation au compte année 2017—1er semestre base contrat</b>	<b>22 120.14 €</b>
DOn = Do x KIn = 44 116,75/2 x 1.0028	
<b>Dotation au compte année 2017—2ème semestre base avenant N°1</b>	<b>45 924.73 €</b>
DOn = Do x KIn = 91593/2 x 1.0028	
<b>Engagements réalisés :</b>	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-66 200 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-26 100 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/17</b>	<b>-176 115.97 €</b>

	Montants en € HT
<b>Dotation au compte année 2018</b>	<b>94 240,04 €</b>
DOn = Do x KIn = 91593 x 1,0289	
<b>Engagements réalisés :</b>	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-8 740 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-19 556 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/18</b>	<b>-110 171,93 €</b>



	Montants en € HT
<b><i>Dotation au compte année 2019</i></b>	<b>67 839.00€</b>
$DO_n = Do \times K1_n = 67\ 839$	
<b><i>Engagements réalisés :</i></b>	
Opérations de renouvellement liées aux stations et réservoirs	-5 951,00 €
Opérations de renouvellement de branchements d'eau potable	-12 987,00 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/19</b>	<b>-61 270,94 €</b>

	Montants en € HT
<b><i>Dotation au compte année 2020</i></b>	<b>71 671,90 €</b>
$DO_n = Do \times K1_n = 67\ 839 \times 1,0565$	
<b><i>Engagements réalisés :</i></b>	
Renouvellement programmé	-20 562,00 €
Renouvellement non programmé	-4 032,00 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/20</b>	<b>-14 193,03 €</b>

	Montants en € HT
<b><i>Dotation au compte année 2021</i></b>	<b>74 907.82 €</b>
$DO_n = Do \times K1_n = 67\ 839 \times 1,1042$	
<b><i>Engagements réalisés :</i></b>	
Renouvellement programmé	-61 500.00 €
Renouvellement non programmé	-7 500.00 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>-8 285,21 €</b>

	Montants en € HT
<b><i>Dotations au compte année 2022</i></b>	<b>82 465,09 €</b>
<b><i>DO<sub>n</sub> = Do x K<sub>1n</sub> = 67 839 x 1,2156</i></b>	
<b><i>Engagements réalisés :</i></b>	
Actualisation renouvellement programmé 2014 : 84226 *0,9999	8,42 €
Actualisation renouvellement programmé 2015 : 58 019 *1,0011	-63,82 €
Actualisation renouvellement programmé 2016 : 29 690 *0,9967	97,98 €
Actualisation renouvellement programmé 2017 : 66 200 *1,0028	-185,36 €
Actualisation renouvellement programmé 2018 : 8 740 *1,0289	-252,59 €
Actualisation renouvellement programmé 2019	0,00 €
Actualisation renouvellement programmé 2020 : 20 562*1,0565	-1 161,75 €
Actualisation renouvellement programmé 2021 : 61 500 *1,1042	-6 408,30 €
Renouvellement programmé : 34 300 € *1,2156	-41 938,20 €
Renouvellement non programmé : 8 680 €	-8 680,00 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/22</b>	<b>15 596,26 €</b>

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE



## ANNEXES

1. Glossaire
2. Synthèse réglementaire
3. Indicateurs réglementaires
4. Détail des gros consommateurs
5. Inventaire des ouvrages au 31/12/2022
6. Liste détaillée des travaux de branchement
7. Liste des branchements renouvelés
8. Actualisation tarifaire



# Annexe 1 - Glossaire

## Hydraulique

### Capacité de production

La capacité de production d'une station est le volume d'eau qu'il est possible de produire et traiter sur cette usine en considérant un fonctionnement journalier de 20h.

### By-pass

Un by-pass est un ouvrage généralement composé d'une canalisation et d'accessoires permettant l'isolement de cette canalisation. Un by-pass permet d'assurer l'alimentation en eau potable en aval d'un équipement (réservoir, compteur, chaîne de traitement, etc...) qui a été arrêté à cause d'un dysfonctionnement ou d'une opération de maintenance.

### Télégestion

La télégestion est un outil de suivi et de contrôle à distance des ouvrages de traitement et de distribution

## Qualité

### Turbidité

La turbidité mesure le caractère trouble d'une eau. Le caractère « trouble » de l'eau est défini par la quantité de matières organiques qui la composent. Plus cette quantité de matières organiques est importante, plus le risque de contamination bactériologique de l'eau est grand.

### Filtration sur neutralite

La neutralite est un matériel riche en carbonate de calcium qui permet de rééquilibrer le pH d'une eau trop agressive. Ces eaux agressives ont tendance à attaquer les différents métaux des canalisations d'eau potable. Ces eaux trop agressives percolent au travers d'un filtre de neutralite et se charge en carbonate de calcium.

### Déferrisation

La déferrisation consiste à réduire la concentration en fer d'une eau trop chargée. La présence de fer en trop grande quantité dans l'eau provoque une coloration orangée de l'eau et confère un mauvais goût à l'eau consommée. Les dépôts de fer dans les canalisations peuvent être des sièges de développement de micro-organismes. Le traitement du fer se fait généralement par le biais d'une oxydation par un réactif compatible (permanganate de

## Gestion clientèle

### Abonnement

L'abonnement est le contrat qui lie une personne physique ou morale à l'exploitant du réseau d'eau potable. Un abonnement correspond à un seul compteur d'eau (point de desserte).

### Volumes achetés/vendus en gros

Les volumes achetés ou vendus en gros sont les volumes achetés à un service extérieur ou vendus à un service d'eau extérieur. On parle également de volumes importés ou

d'eau. L'automate de télégestion situé sur les ouvrages récupère les données de fonctionnement des équipements de l'ouvrage puis relaye ces informations à un superviseur central (ordinateur équipé d'un logiciel de centralisation des données). Cette télégestion permet d'alerter un agent d'astreinte via son téléphone mobile en cas de dysfonctionnement d'un des équipements.

### Sectorisation

La sectorisation est un outil permettant de mesurer les flux hydrauliques transitant dans un réseau d'eau potable. Elle se compose généralement d'appareils permettant de quantifier ces flux (compteurs mécaniques ou débitmètres électromagnétiques) et de dispositifs permettant de relayer ces informations sur un superviseur central (télégestion).

potassium, chlorure ferrique, etc..) et une filtration sur sable du fer coagulé.

### Désinfection de l'eau

Des micro-organismes (bactéries, virus) peuvent se développer dans un réseau d'eau potable. Afin d'éviter toute contamination de ce type, une désinfection de l'eau est réalisée. Cette désinfection se fait par l'injection d'un réactif (chlore, bioxyde de chlore) ou par rayonnement ultra-violet.

### Analyse réglementaire

Les analyses réglementaires sont réalisées par les services de l'État (Agence Régionale de Santé) de façon à s'assurer que l'eau est potable en tout point du réseau de distribution. Le nombre et la fréquence de ces analyses sont variables suivant l'unité de distribution.

### Autocontrôle

Le programme d'autocontrôle est réalisé par l'exploitant du réseau d'eau potable de façon à s'assurer que l'eau est de bonne qualité sur l'ensemble du réseau de distribution. Ce programme n'est pas inscrit dans un planning réglementaire.

exportés.

### Volumes de services

Les volumes de services sont les volumes utilisés pour l'exploitation du réseau d'eau potable (essais de fonctionnement des poteaux incendie, nettoyage réservoir, purge réseau, etc...).

# Annexe 2 - Synthèse réglementaire

## 1.1 RESSOURCES EN EAU

**Code de l'environnement - Articles R214-2 à R214-60, créés par Décret 2007-397 du 22 mars 2007 (JO du 23/03/2007) (ancien décret 93-742 sur les procédures des autorisations et déclarations liées à la nomenclature eau), modifiés en dernier lieu par Décret 2022-989 du 4 juillet 2022 (JO du 05/07/2022)**

Ce décret modifie les dispositions applicables aux IOTA soumises à déclaration. La déclaration peut être déposée maintenant par voie dématérialisée (téléprocédure) et son contenu est modifié. Pour les déclarations par téléprocédure le site internet met à disposition du déclarant les prescriptions générales applicables à l'opération. Le préfet indique dans le récépissé de déclaration la date à laquelle le projet peut être entrepris. Un arrêté fixera le modèle national de déclaration à déposer lorsque le déclarant n'utilise pas la téléprocédure. La déclaration d'un projet est valable 3 ans. Modification de forme dans de nombreux articles. Applicable le 25 juillet 2022.

L'arrêté est applicable aux installations mises en services au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sans précision de date de dépôt de permis de construire.

@ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046014226>

**Code de l'environnement - Articles R213-13 à R213-16, modifiés en dernier lieu par Décret 2022-1078 du 29 juillet 2022 (JO du 30/07/2022)**

L'article 3 de ce décret précise à l'article R 213-14 du code de l'environnement la stratégie de volumes prélevables du préfet coordonnateur de bassin et la stratégie d'évaluation des volumes pouvant être hydrologiquement rendus disponibles aux usages anthropiques en période de hautes eaux dans le respect des équilibres naturels et du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

@ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046113653>

## 1.2 QUALITÉ D'EAU

**Arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement (JO du 24/02/2010), modifié en dernier lieu par Arrêté du 26 avril 2022 (JO du 11/05/2022)**

Le programme de surveillance contribue également à l'information sur le milieu marin. Les méthodes utilisées pour le contrôle des éléments de qualité sont définies dans un avis publié dans le même JOIL n y a plus de périodicité définie pour l'actualisation des valeurs de référence qui qualifiait le très bon état écologique des eaux. Remplacement des 15 annexes. L'annexe IV concerne désormais aussi les eaux souterraines.

@ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021865259>

**Instruction DGS 2020-177 du 18 décembre 2020 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et métabolites de pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux conditionnées (BO Santé 2021/01 du 29/01/2021), complétée par Instruction DGS 2022-127 du 24 mai 2022 (BO Santé 2022/13 du 15/06/2022)**

Cette instruction diffuse un avenant au guide technique relatif aux pesticides et métabolites de pesticides dans les EDCH, à l'exclusion des eaux conditionnées, annexé à l'instruction n° DGS/EA4/2020/177 du 18 décembre 2020. Cet avenant permet de compléter les valeurs de gestion utilisables par les ARS par des valeurs sanitaires transitoires en cas de présence de métabolites de pesticides dans les eaux distribuées ne disposant pas de valeurs sanitaires maximales établies par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Les modalités de gestion décrites sont exercées par les agences régionales de santé en lien avec les personnes responsables de la production et/ou de la distribution d'eau au titre du code de la santé publique et sur les bases de recommandations sanitaires du Haut Conseil de la santé publique.

@ [https://sitesv2.anses.fr/fr/system/files/Instruction%20n%20DGS-EA4-2022-127%20du%2024%20mai%202022%20-%20Pr%C3%A9sence%20de%20pesticides%20et%20m%C3%A9tabolites%20de%20pesticides%20dans%20les%20EDCH\\_0.pdf](https://sitesv2.anses.fr/fr/system/files/Instruction%20n%20DGS-EA4-2022-127%20du%2024%20mai%202022%20-%20Pr%C3%A9sence%20de%20pesticides%20et%20m%C3%A9tabolites%20de%20pesticides%20dans%20les%20EDCH_0.pdf)



**Arrêté du 30 décembre 2022 relatif au programme de tests et d'analyses à réaliser dans le cadre de la surveillance exercée par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau et aux conditions auxquelles doivent satisfaire les laboratoires réalisant ce programme en application des articles R. 1321-23 et R. 1321-24 du code de la santé publique (JO du 31/12/2022)**

Transposition de la directive (UE) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cet arrêté abroge l'arrêté du 12 février 2007 relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les laboratoires réalisant les prélèvements et les analyses de surveillance des eaux en application des articles R. 1321-24 et R. 1322-44 du code de la santé publique. Applicable au 1er janvier 2023.

@ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046849478>

**Avis du 31 décembre 2022 relatif à l'application de l'arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux et de l'arrêté du 19 octobre 2017 modifié relatif aux méthodes d'analyse utilisées dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux (JO du 31/12/2022)**

Cet avis précise les références des normes mentionnées dans l'arrêté du 5 juillet 2016 relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux et dans l'arrêté du 19 octobre 2017 relatif aux méthodes d'analyse utilisées dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux suite à la parution des arrêtés du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2016 et l'arrêté du 19 octobre 2017 précités. Il remplace l'avis relatif aux méthodes d'analyse utilisées dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux, paru au JO du 23 janvier 2019.

@ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046850087>

### 1.3 PATRIMOINE

**Arrêté du 8 août 2022 précisant les obligations documentaires et la consistance des vérifications et visites techniques approfondies des ouvrages hydrauliques autorisés ou concédés (JO du 13/08/2022)**

Cet arrêté s'adresse aux gestionnaires et exploitants d'ouvrages hydrauliques autorisés au titre des rubriques 3.2.5.0 et 3.2.6.0 de la nomenclature IOTA ou concédés et de conduites forcées classées d'une concession d'énergie hydraulique ainsi qu'aux bureaux d'études agréés intervenant dans le domaine de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Il a pour objet de :  
- clarifier les obligations documentaires prévues à l'article R 214-122 du code de l'environnement ;  
- préciser la consistance des vérifications et des visites techniques prévues à son article R 214-123. Date d'application : 14 août 2022. De manière transitoire, pour les barrages, conduites forcées, systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques déjà autorisés ou concédés au 13 août 2022 ainsi que pour ceux de ces ouvrages en cours de réalisation ou de modification dont la demande d'autorisation administrative (autorisation environnementale) a été déposée au plus tard à cette même date, les dispositions des articles 2 à 5 sont applicables à compter du 1er juillet 2024 et celles des articles 6 à 12 à compter du 1er janvier 2023.

@ [https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046179633#:~:text=Section%201%20%3A%20Dispositions%20g%C3%A9n%C3%A9rales%20\(Article%201\),-Article%201&text=Ce%20dernier%20est%20le%20gestionnaire,ou%20%C3%A0%20d%C3%A9faut%20son%20propri%C3%A9taire.](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046179633#:~:text=Section%201%20%3A%20Dispositions%20g%C3%A9n%C3%A9rales%20(Article%201),-Article%201&text=Ce%20dernier%20est%20le%20gestionnaire,ou%20%C3%A0%20d%C3%A9faut%20son%20propri%C3%A9taire.)

### Arrêté du 30 décembre 2022 relatif à l'évaluation des risques liés aux installations intérieures de distribution d'eau destinée à la consommation humaine (JO du 31/12/2022)

L'arrêté du 30 décembre 2022 tend à transposer certaines articles relatifs à l'évaluation des risques liés aux installations privées de distribution d'eau de la directive (UE) 2020/2184 du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Il définit le champ d'application de l'évaluation des risques que sont obligés de faire le maître d'ouvrage (en cas de construction) ou les propriétaires (bâtiments existants) sur les installations intérieures de distribution d'eau. Elle est réalisée par un professionnel disposant de compétences dans le domaine des réseaux d'eau sanitaire. Sont concernés les établissements de santé, médico sociaux, d'enseignement, les crèches, les établissements sportifs, les hôtels et campings, les prisons. Cette évaluation est prise en compte au moment de la réception du bâtiment. Les autres ERP et les bâtiments d'habitation collectifs peuvent le faire sur le mode volontaire. Cet arrêté ne s'applique pas aux installations intérieures de distribution d'eau qui fournissent moins de 10 mètres cubes par jour en moyenne ou qui desservent moins de 50 personnes. Cette analyse des risques permet d'évaluer les installations intérieures d'eau vis à vis de la sécurité sanitaire, notamment vis-à-vis des légionnelles et du plomb. Elle est constituée d'une revue des documents sur l'installation adressés par le propriétaire et complétée par une visite sur site. Le rapport énumère les constats faits et les recommandations d'améliorations assorties. Ce rapport est détaillé en annexe II. Il est tenu à disposition de l'ARS. A l'issue de l'analyse de risques une surveillance peut être demandée, notamment vis-à-vis des légionnelles et du plomb et les résultats sont consignés dans le fichier sanitaire des installations tenu à disposition de l'ARS. En cas de dysfonctionnement, le propriétaire doit rechercher les causes et mettre en œuvre des mesures de gestion des risques, vérifier les mesures prises et réévaluer l'évaluation des risques. Si la qualité de l'eau est dégradée ou les limites de qualité dépassées (fixées en annexe I pour l'eau froide et arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010 pour l'eau chaude) le propriétaire doit rechercher les causes de contamination, mettre en œuvre des mesures pour rétablir la qualité de l'eau, réaliser des analyses, faire une surveillance renforcée, réviser l'évaluation des risques. Cette évaluation des risques doit être réalisée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2029 et mise à jour tous les 6 ans. Le propriétaire doit avant le 01 01 2029 transmettre à l'ARS les mesures prises pour réduire le non-respect des limites de qualité de l'eau et les mesures pour remplacer les conduites en plomb dans les installations existantes. Entrée en vigueur: le 1<sup>er</sup> janvier 2023;

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046849363>

## 1.4 REJET D'EAUX USÉES

### Décret 2022-336 du 10 mars 2022 relatif aux usages et aux conditions de réutilisation des eaux usées traitées (JO du 11/03/2022)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045331735>

### Arrêté du 28 juillet 2022 relatif au dossier de demande d'autorisation d'utilisation des eaux usées traitées (JO du 04/08/2022)

Cet arrêté est pris en application du décret n° 2022-336 du 10 mars 2022 relatif aux usages et aux conditions de réutilisation des eaux usées traitées. Il précise:- le contenu du dossier de demande d'autorisation d'utilisation des eaux usées traitées;- les pièces justificatives attendues dans ce dossier notamment l'origine et les caractéristiques des eaux usées, leur traitement, leur utilisation après traitement, les modalités de contrôle, le coût, et le carnet sanitaire permettant le suivi de l'installation de traitement. Applicable le 5 août 2022.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046138725>

### Code de l'environnement - Articles L212-1 à L212-11, modifiés en dernier lieu par Ordonnance 2022-1611 du 22 décembre 2022 (JO du 23/12/2022)

Des dérogations aux objectifs de qualité fixés par les SDAGE peuvent être fixées par l'administration. Dans ce cas elle est obligée de les mettre à dispositions du public. Si l'autorisation environnementale tient lieu de dérogation, il n'est pas nécessaire d'en faire part au public. Applicable au 1<sup>er</sup> mars 2021.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046780481#:~:text=lieu%20de%20vie.-,%20Art.,destinée%20à%20la%20consommation%20humaine.>

## 1.5 BOUES D'EPURATION

**Code de l'environnement - Article R214-1 + Tableau, créés par Décret 2007-397 du 22 mars 2007 (JO du 23/03/2007) (ancien décret 93-743 du 29 mars 1993 sur la nomenclature eau), modifiés en dernier lieu Décision du 31 octobre 2022 du Conseil d'Etat (JO du 05/11/2022) (applicable le 1er mars 2023) et par Décret 2022-1485 du 28 novembre 2022 (JO du 30/11/2022)**

Modification de la rubrique 2.1.4.0, Epandage d'effluents ou de boues, suppression de la rubrique à autorisation et réécriture en conséquence de la rubrique à déclaration. Les demandes d'autorisation et de déclaration déposées avant le 13 février 2021 restent instruites selon les dispositions antérieures.

Août 2020

Suppression des rubriques 2.1.2.0 ; 2.2.4.0 ; 3.2.4.0. Création de la rubrique 3.3.5.0 Travaux, définis par un arrêté du ministre chargé de l'environnement, ayant uniquement pour objet la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif (D). Modification de rubriques sans changement de seuil :- Rubrique 2.1.1.0 : ajout des installations d'assainissement non collectif dans le champ d'application + définition.- Rubrique 2.1.3.0 : ajout du stockage des boues dans le champ d'application.- Rubrique 2.2.1.0 : suppression du seuil à autorisation.

@ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046658058>

## Annexe 3 - Indicateurs réglementaires

Le décret n°2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 ont modifié les modalités de réalisation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement appelé également « rapport du Maire ». Depuis 2008, indépendamment de la taille du service, les collectivités sont dans l'obligation de présenter des indicateurs de performance du service.

Uniquement une partie de ces indicateurs est liée à l'exécution des missions confiées au délégataire du service

d'eau potable. Le calcul des indicateurs est détaillé sur le site internet [www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr) conformément à la circulaire interministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

Des clefs de consolidation sont associées à certains indicateurs de façon à calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuel.

CODE FICHE DESCRIPTIVE	INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	VALEUR DE L'INDICATEUR	CLÉ DE CONSOLIDATION	VALEUR DE LA CLÉ
D102.2	Prix du service TTC au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	1.89 €	-	-
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1j	-	-
CODE FICHE DESCRIPTIVE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	VALEUR DE L'INDICATEUR	CLÉ DE CONSOLIDATION	VALEUR DE LA CLÉ
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	-	-
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	-	-
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	116	Linéaire du réseau d'adduction	239.7 km
P104.3	Rendement réglementaire du réseau de distribution	82.56 %	Sommes des volumes consommés et vendus	1 679 775 m <sup>3</sup>
			Sommes des volumes achetés et produits	2 034 558 m <sup>3</sup>
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	6.01	Linéaire du réseau d'adduction	239.7 km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	4.05	Linéaire du réseau d'adduction	239.7 km
	Estimation des volumes consommés autorisés non comptés	171 001 m <sup>3</sup>		
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	collectivité	Linéaire du réseau d'adduction	239.7 km
P108.3	Indice d'avancement de la protection des ressources en eau	-	Sommes des volumes achetés et produits	2 034 558 m <sup>3</sup>
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds du service	0.01 €/m <sup>3</sup>	Sans objet	



CODE FICHE DESCRIPTIVE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	VALEUR DE L'INDICATEUR	CLÉ DE CONSOLIDATION	VALEUR DE LA CLÉ
	Indice d'avancement de la sectorisation	100 %	-	-
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	1.92 ‰	Nombre d'abonnés desservis	10 953
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouvertures des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	Nombre d'abonnés desservis	10 953
<b>P153.2</b>	<b>Durée d'extinction de la dette de la collectivité</b>	<b>donnée collectivité</b>	<b>Epargne brute annuelle</b>	<b>donnée collectivité</b>
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1.67 %	Montant total des factures émises au titre de l'année N-1	2 638 146.44€
P155.1	Taux de réclamations	2.47 ‰	Nombre d'abonnés desservis	10 953

Nous détaillons ci-après le mode de renseignement ou de calcul des indices de performance qui sont moins couramment utilisés.

**> D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service**

Le délai est exprimé en heures ou en jours. Le délai visé est celui courant entre la date de réception par l'opérateur de

la demande d'ouverture de branchement émanant de l'abonné et la date maximale de mise à disposition de l'eau au point de livraison de l'abonné.



> **P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable**

	<b>NOTATION</b>
<b>PLAN DES RÉSEAUX</b>	
Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (captages, points de mesure, etc..)	10/10
Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour des réseaux	5/5
<b>INVENTAIRE DES RÉSEAUX</b>	
Existence d'un inventaire détaillé (matériaux, classification, linéaire...) des réseaux sur 50% minimum du linéaire total	10/10
Gain pour 10% de connaissance supplémentaire sur les matériaux et diamètre (1 point par tranche de 10%). A la date de rédaction , nous connaissons 99,9% de la nature des canalisations.	5/5
Existence d'une information sur les dates de pose des réseaux sur 50% minimum du linéaire total	10/10
Gain pour 10% de connaissance supplémentaire sur les dates de pose (1 point par tranche de 10%)A la date de rédaction , nous connaissons 63, 8% des dates de pose des canalisations.	1/5
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>41</b>
Pour bénéficier des points supplémentaires en relation avec les articles ci-dessous il faut totaliser 40 points sur les 45 possibles en première partie.	
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RÉSEAUX</b>	
Localisation et description des ouvrages annexes (vannes, PI) et servitudes de réseaux	10/10
Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants	10/10
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	10/10
Pour chaque branchement, caractéristiques du compteur d'eau	10/10
Identification des secteurs de perte d'eau, date et nature des réparations	10/10
Localisation à jour des autres interventions (réparation, purges et renouvellement)	10/10
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif sur 3 ans)	10/10
Existence d'une modélisation hydraulique de réseau	5/5
<b>NOTATION FINALE 116/120</b>	

> **P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés**

$$\text{Indice} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé}}{\text{Longueur du réseau de desserte} \times 366}$$

Avec : volumes mis en distribution = volume produit + volume acheté en gros – volume vendu en gros



**> P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable**

$$\text{Indice} = \frac{\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}}{5 \times \text{longueur du réseau de desserte}} \times 100$$

> Le linéaire considéré comme linéaire renouvelé pour le calcul de l'indicateur est égal au linéaire renouvelé, auquel il convient d'ajouter les linéaires remplacés à l'occasion de renforcement, ainsi que les réhabilitations, si ces opérations sont reconnues avoir pour effet d'en prolonger la durée de vie d'une durée équivalente à celle de la pose d'un réseau neuf

> Les interventions ponctuelles effectuées pour réparer une fuite ne sont pas comptabilisées dans le renouvellement.

> Il convient d'additionner les linéaires renouvelés d'une part par la collectivité et d'autre part par l'opérateur, sur le périmètre considéré

**> P108.3 : Indice d'avancement de protection de la ressource**

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- > 0 % Aucune action
- > 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours
- > 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu
- > 50 % Dossier déposé en préfecture

> 60 % Arrêté préfectoral

> 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

> 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

**> Indice d'avancement de la sectorisation**

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- > 0 % Pas de sectorisation
- > 10% Délibération existante d'un programme d'actions qui intègre une sectorisation
- > 30% Sectorisation en cours
- > 40% Sectorisation existante
- > 60% Sectorisation existante fonctionnelle (la télégestion est en fonctionnement, les données

journalières sont fournies pour 90% du temps et 90% des secteurs et envoyées sur un poste informatique).

> 100% Suivi annuel des données selon le tableau annuel des données comportant les volumes journaliers et nocturnes quotidiens par secteur défini par la cellule d'assistance technique à l'eau potable (CATEP) du département de la Gironde.

**> P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées**

$$\text{Indice} = \frac{\text{Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance}}{\text{Nombre d'abonnés}} \times 1000$$

**> P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés**

$$\text{Indice} = \frac{\text{Nombre d'ouvertures de branchements réalisés dans les délais}}{\text{Nombre total d'ouvertures}} \times 100$$

### > P153.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité

> Encours total de la dette contractée par la collectivité pour financer le service d'eau potable (distribution, transfert et/ou production) divisé par l'épargne brute annuelle

> Remarque importante : l'endettement indirect résultant de l'adhésion de la collectivité à un EPCI ou à un syndicat mixte lui-même endetté n'est pas pris en compte.

### > P155.1 : Taux de réclamations

$$\text{Indice} = \frac{\text{Nombre de réclamations écrites}}{\text{Nombre d'abonnés}} \times 1000$$



## Annexe 4 - Détail des gros consommateurs

TIT - Nom du client titulaire	CTA - Adresse de livraison	CTA - Commune de livraison	CTA - Catégorie d'abonnement	CSO - Année de la consommation	CSO - Volume facturé de la consommation
LES VIVIERS TOURISME	7 LIEU DIT LES VIVIERS 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	55 886
LES VIVIERS TOURISME	VIVIERS CAMPING LES 4 LIEU DIT LES VIVIERS 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	29 957
SARL VIA SOLEIL	CAMPING CLAOUEY LES EMBRUNS 21 AVENUE EDOUARD BRANLY 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	15 186
SARL CAMPING DU TRUC VERT	13 B AVENUE DES CHEVREUILS 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	14 139
CAMPING LA PINEDE	1 AVENUE DU MEDOC 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	4 115
CAMPING BREMONTIER	OCEAN CAMPING BREMONTIER AVENUE DU GRAND CROHOT 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	1 992
EURL 20 100	PRAIRIE CAMPING LA 93 AVENUE DU MEDOC 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	1 075
LE GARREC CLAIRE	CAMPING 101 AVENUE DU MEDOC 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	598
LES VIVIERS TOURISME	AVENUE LEON LESCA FOUR NORD 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	16
LES VIVIERS TOURISME	VIVIERS CAMPING LES 4 LIEU DIT LES VIVIERS 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	396
OFFICE DE TOURISME	ROUTE DES PASTOURELLES 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	4 548
LES VIVIERS TOURISME	VIVIERS CAMPING LES 3 LIEU DIT LES VIVIERS 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	30 269
LES VIVIERS TOURISME	VIVIERS CAMPING LES 5 LIEU DIT LES VIVIERS 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	25 255
LES VIVIERS TOURISME	AVENUE LEON LESCA FOUR NORD 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	6 893
LES VIVIERS TOURISME	VIVIERS CAMPING LES AVENUE LEON LESCA FOUR NORD 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	231
SARL VIA SOLEIL	CAMPING CLAOUEY LES EMBRUNS 21 AVENUE EDOUARD BRANLY 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	6 914
CAMPING LA PINEDE	1 AVENUE DU MEDOC 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	3 245
OFFICE DE TOURISME	ROUTE DES PASTOURELLES 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	3 092
SARL CAMPING DU TRUC VERT	13 B AVENUE DES CHEVREUILS 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	2 607
CAMPING BREMONTIER	OCEAN CAMPING BREMONTIER AVENUE DU GRAND CROHOT 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	234
LE GARREC CLAIRE	CAMPING 101 AVENUE DU MEDOC 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	179
EURL 20 100	PRAIRIE CAMPING LA 93 AVENUE DU MEDOC 33950 LEGE CAP FERRET	LEGE CAP FERRET	GROS CONSOMMATEURS	2022	100

# Annexe 5 - Inventaire des ouvrages au 31/12/2022

Site mise en service	Ouvrage	Equipement	Date matériel	Matériel
STATION DE REPRISE DE CASSIEU	Clôture et portail	clôture du site	2010	Longueur (m):150
		Portail	2000	Hauteur (m):1,70 Largeur (m):4,00
		Porte accès local technique	2000	Hauteur (m):1,95 Largeur (m):0,72
	Protection Réseau	Ballon Anti-bélier	2022	Charlatte ou Equivalent PE 15 bars - PS 10 bars Volume (m3):0,5
	Canalisation et Robinetterie	Canalisation	2000	Inox Diamètre (mm):150
	Canalisation et Robinetterie	Canalisation	2000	Inox Diamètre (mm):125
	Pompage	pompe 3	1998	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MTC V100/04.7.1.10.65 Débit nominal (m3/h):50 HMT (mCE):60
		pompe 2	2014	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MTC V100/04.7.1.10.65 Débit nominal (m3/h):50 HMT (mCE):60
		pompe 1	2012	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:MTC V100/04.7.1.10.66 HMT (mCE):60 Débit nominal (m3/h):50
		pompe vide cave		
	Canalisation et Robinetterie	Clapet de pied (3 u)	2000	Diamètre (mm):150
		Vannes (5 u)	2000	Nom constructeur:OREG Diamètre (mm):150
		Clapets double battant (3 u)	2000	Nom constructeur:OREG Diamètre (mm):125
		Vannes sur refoulement (3 u)	2000	Nom constructeur:OREG Diamètre (mm):125
		Vanne Electrique sortie station	2014	Nom constructeur:BAYARD Diamètre (mm):200
	Comptage	Compteur		
		débitmètre	2000	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Diamètre (mm):150 Type de débitmètre:Electromagnétique
	Instrumentation et mesures	capteur de pression analogique	2022	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:CERABAR PMC 131 Plage de mesure:0-10 bars
		capteur niveau analogique	2000	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:FMX 160
		<b>Analyseur de chlore résiduel</b>	<b>2020</b>	
	Génie Civil	bacher	2000	Volume (m3): 200
	Huissierie	echelle descente cuve	2000	
	Canalisation et Robinetterie	tuyauterie et canalisation enterrées	2000	
	Désinfection au chlore gazeux à mettre en place	Armoire chlore gazeux	2017	Type Prominent ou Equivalent
		Chloromètre N°1	2021	
		Chloromètre N°2	2022	
		Inverseur Mécanique	2017	
		Hydroéjecteur et Débitmètre	2020	
		Kit Eau Motrice	2017	
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	2000	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380
		automate	2000	Nom constructeur:OMRON Référence constructeur:SYSMAC CPM1A
		variateur pompe 1	2022	Nom constructeur:SCHNEIDER Référence constructeur:ALTIVAR 61 15 KW 380/480 V
		variateur pompe 2	2022	Nom constructeur:SCHNEIDER Référence constructeur:ALTIVAR 61 15 KW 380/480 V
		variateur pompe 3	2000	Nom constructeur:SCHNEIDER Référence constructeur:ALTIVAR 61 15 KW 380/480 V
		disjoncteur	2000	Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:NS 100M
		télétransmission	2017	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S 550 + 1 extention 1 module d'extention Support de communication:RTC



AEP CLAOUEY	Clôture et portail	clôture du site	1990	Hauteur (m):2,00
				Longueur (m):38
		fenêtre local technique	1961	Hauteur (m):0,87
				Largeur (m):1,30
		portail		Matériau constituant:Acier
		porte accès local	1961	Matériau constituant:
	Forage	colonne de forage	2003	Diamètre (mm):150
				Longueur (m):54
				Matériau constituant:Inox
		pompe immergée 1	2016	Nom constructeur:CAPRARI
				Référence constructeur:E8S64/2a+mc0620
				Débit nominal (m3/h):90
				HMT (mCE):36
			Puissance (kW):15	
		tête de forage	2008	
	Comptage	Débitmètre électromagnétique DN100 E+H	2020	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER DN 100 mm
				Référence constructeur:PROMAG 10w
	Génie Civil	bacher	1961	Volume (m3):100
	Canalisation et Robinetterie	canalisations	1961	
	Instrumentation et mesures	capteur de niveau bache	2022	HITEC 0-10 m Référence constructeur:FMX160
		Capteur de niveau du forage	2015	HITEC 0-60m
	mesure niveau de la nappe	capteur de niveau	2015	Sonde résistive
	<b>Instrumentation et mesures</b>	<b>Analyseur de chlore</b>	<b>2020</b>	<b>Prominent</b>
	Désinfection au chlore gazeux à mettre en place	Armoire chlore gazeux	2017	Type Prominent ou Equivalent
		Chloromètre N°1	2017	
		Chloromètre N°2	2017	
		Inverseur Mécanique	2017	
		Hydrojecteur et Débitmètre	2020	
		Kit Eau Motrice	2017	
	Protection Réseau	Ballon Anti-bélier	2017	Charlatte ou Equivalent PE 15 bars - PS 10 bars Volume (m3):0,5
	Canalisation et Robinetterie	canalisations de la station de pompage		Diamètre (mm):150
	Pompage	pompe 1	2013	Nom constructeur:KSB
				Référence constructeur:ETANORM 80-400
				Débit nominal (m3/h):80
				Diamètre de la roue (mm):404
				HMT (mCE):48
				Puissance (kW):22 a 50 hz
		pompe 2	2004	Nom constructeur:KSB
				Référence constructeur:ETANORM 80-400
			Débit nominal (m3/h):125	
			HMT (mCE):51	
			Puissance (kW):22 a 50 hz	
Canalisation et Robinetterie	régulateur amont	2004	Nom constructeur:RAMUS	
			Diamètre (mm):125	
	2 clapets refoulement	1993	Nom constructeur:CLASAR	
		Diamètre (mm):150		
	2 vannes groupes refoulement	1993	Diamètre (mm):150	
Comptage	compteur de volume		Compteur DN 150 mm	
Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	2021	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale	
			Tension nominale (V):380	
	2 VARIATEURS	2021	Télémechanique	
			ALTIVAR	
	disjoncteur	2009	Intensité (en A):100	
	Télétransmission	2018	Nom constructeur:SOFREL	
		Référence constructeur:S 550		
		Support de communication:RTC		

STATION DES VIVIERS	Clôture et portail	clôture du site	2016	Hauteur (m):2	
				Longueur (m):220	
		portail	1973	Hauteur (m):2	
				Largeur (m):4,00	
		portillon	1973	Hauteur (m):2	
					Largeur (m):1
	Forage	clapet forage	2010	CLASAR DN150	
		colonne de forage	2005	Diamètre nominal (mm):168	
				Longueur (m):42	
				Matériau constituant:Inox	
		pompe immergée 1	2011	Nom constructeur:CAPRARI	
				Référence constructeur: E10S50/2G+MAC625	
				Numéro de série constructeur:2124632/5	
				Débit nominal (m3/h):150	
			Tension nominale (V):380		
		Sonde de niveau pour mesure nappe	2020	ref: DTI200-A12A1A	
		tête de forage	2010	Capot polyester 3800x1200x1500	
	Canalisations et robinetterie	5 vannes DN 250	2016		
		4 vannes DN 200	2016		
		12 vannes DN 150	2016		
		1 Stab Claval Dn250	2016		
		2 Stab Claval Dn150	2016		
	Comptages	Débitmètre Exhaure	2022	Endress Hauser PROMAG	
		Débitmètre Four	2016	Siemens MAG 5000	
		Débitmètre Reprises	2015	Siemens MAG 5001	
	Instrumentation et mesures	Analyseur Départ viviers Sondes T°, PH, Cl2	2016	Nom constructeur:Prominent Dialog	
	Instrumentation et mesures	Analyseur Conduite Four Sondes T°, PH, Cl2	2021	Nom constructeur:Prominent Dialog	
	Désinfection au chlore gazeux	Armoire chlore gazeux	2016		
		Chloromètre N°1	2016		
		Chloromètre N°2	2016		
		Inverseur Mécanique	2016		
		Hydroéjecteur et Débitmètre	2016		
		Kit Eau Motrice	2016		
	Injection Soude	Pompe doseuse prominent			
		Cuve 1m3			
	Protection Réseau	Ballon antibélier Charlatte 10 000L	2016		
		Ballon antibélier Charlatte 500L	2016		
	Pompage	Pompe Four 1	2016	Nom constructeur:KSB	
				Référence constructeur:MTC D125/2-9.211.67	
				Débit nominal (m3/h):120	
					Puissance:22KW
		Pompe Four 2	2016	Nom constructeur:KSB	
				Référence constructeur:MTC D125/2-9.211.67	
				Débit nominal (m3/h):120	
					Puissance:22KW
		Pompe Hiver 1	2016	Nom constructeur:KSB	
				Référence constructeur:MTC D100/3-8.111.67	
				Débit nominal (m3/h):100	
					Puissance:22KW
	Pompe Hiver 2	2016	Nom constructeur:KSB		
			Référence constructeur:MTC D100/3-8.111.67		
			Débit nominal (m3/h):100		
				Puissance:22KW	
Pompe Eté 1	2016	Nom constructeur:KSB			
		Référence constructeur:MTC D150/2-11.211.67			
		Débit nominal (m3/h):250			
			Puissance:75KW		
Pompe Eté 2	2016	Nom constructeur:KSB			
		Référence constructeur:MTC D150/2-11.211.67			
		Débit nominal (m3/h):250			
			Puissance:75KW		
Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	2016	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale		
			Tension nominale (V):380		
	disjoncteur/sectionneur	2016	Schneider NSX400N 400A		
	Variateur 1	2016	ATV630D22N4 22KW		
	Variateur 2	2016	ATV630D22N4 22KW		
	Variateur 3	2016	Leroysoner S44402 45 KW		
	Variateur 4	2016	Leroysoner S44402 45 KW		
	Variateur 5	2016	Leroysoner S44402 75/90 KW		
	Variateur 6	2016	Leroysoner S44402 75/90 KW		
	Inverseur de source	2016	SOCOMECSircover AC500A		
	Onduleur	2016	EATOM 9SX 25A230V		
	Ecran de conyrol	2016	EATOM 9SX 25A230V		
	télétransmission	2014	Nom constructeur: SOFREL S550		
	2016	Emetteur récepteur Radio			

BACHE DU FOUR	Clôture et portail	clôture du site	1981	Hauteur (m):100	
		portail	1981	Hauteur (m):1,50 Largeur (m):1,00 Volume (m3):750	
	Génie Civil	baché			
	Canalisation et Robinetterie	canalisation	2009	Diamètre (mm):200 Fonction tuyauterie:Hydraulique	
	Huisserie	capotage accès cuve	1981		
		échelle descente réservoir		Crénoline:Oui Longueur (m):6,00	
		porte d'accès réservoir	1981	Hauteur (m):2,20 Largeur (m):1,50	
				Matériau constituant:Acier	
	Electricité - Commande - Puissance	télétransmission	2013	Wit Clip 5120 support com GSM	
	Electricité - Commande - Puissance	télétransmission	2013	Sofrel GSM secours	
	Canalisation et Robinetterie	vannes	2009	Diamètre (mm):200	
	Canalisation et Robinetterie			Type de vanne:A opercule	
	Instrumentation et mesures	capteur niveau du réservoir	2009	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER FMX167	
	Instrumentation et mesures	Analyseur chlore résiduel	2021	Prominent	
	Clôture et portail	clôture du site		Hauteur (m):2,00 Longueur (m):100	
		portail		Hauteur (m):2,00 Largeur (m):4,00 Matériau constituant:Acier galvanisé	
	Huisserie	capotage accès réservoir		Longueur (m):2,00	
échelle accès réservoir			Crénoline:Oui		
échelle descente réservoir			Longueur (m):4,00		
garde corps			Longueur (m):2,00		
Canalisation et Robinetterie	tuyauterie		Diamètre (mm):250 Longueur (m):7		
	3 vannes		Nom constructeur:RAMUS Diamètre (mm):250		
	clapet		Nom constructeur:RAMUS Diamètre (mm):250		
Instrumentation et mesures	capteur niveau du réservoir	2020	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:FMX 160		
Instrumentation et mesures	Analyseur Sondes T°, PH, Cl2	2021	Prominent		
	armoire générale BT		Fonction cellule/armoire/coffret BT:Auxiliaire		
	panneau solaire	2021			
Electricité - Commande - Puissance	télétransmission	2014	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S 530		
FORAGE DE LEGE BOURG	Clôture et portail	clôture du site	2012	Hauteur (m):2,00 Longueur (m):60	
		porte annexe	2012	Hauteur (m):2,00 Largeur (m):0,80	
		porte d'accès local	2012	Hauteur (m):2,00 Largeur (m):3,00	
	Forage	canalisation sortie forage		Diamètre (mm):150	
		clapet		Nom constructeur:SOCLA Diamètre (mm):150	
		vanne		Diamètre : 150	
		vanne		Diamètre : 100	
		colonne de forage	2012	Diamètre (mm):125 Longueur (m):30 Matériau constituant:Inox	
		pompe immergée 1	2011	Débit nominal (m3/h):100 HMT (mCE):47 Puissance (kW):18,5 CAPRARI E8S 64/3K + MC 625	
		tête de forage			
		Démarrureur (déconnecté)	2015	SCHNEIDER Altistart 48 ATS48D38Q 230/415 V Sonde résistive 9/18,5 kw	
	Forage	capteur de niveau	2015	Sonde résistive	
	Comptage	Débitmètre	2014	Nom constructeur:SIEMENS Référence constructeur:MAG 5000 Diamètre (mm):150 Type de débitmètre:Electromagnétique	
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT		Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380	
			disjoncteur	Nom constructeur:GARDY Référence constructeur:DB 90 S Numéro de série constructeur:460 500 S	
			télétransmission	2013	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur: S 550 Support de communication:RTC

FORAGE LES EMBRUNS	Clôture et portail	clôture du site	2008	Hauteur (m):2,00	
				Longueur (m):30	
		portail	2008	Hauteur (m):2	
				Largeur (m):4,00	
		porte accès local	2008		
			2008		
	Forage	canalisation sortie forage	2005	Diamètre (mm):150	
				Longueur (m):6	
		clapet	2005	Nom constructeur:SOCLA	
				Diamètre (mm):200	
		colonne de forage		Diamètre (mm):168	
				Longueur (m):36	
				Matériau constituant:Inox	
		pompe immergée 1	2014	Nom constructeur:CAPRARI	
				Référence constructeur:E12S55/2EF + MC850	
				Débit nominal (m3/h):247	
				HMT (mCE):43	
			Puissance (kW):37		
			2005	Matériau constituant:Inox	
			2005	Nom constructeur: AMRI Aquisoria	
				Actionneur:Electrique	
				Diamètre (mm):200	
	Instrumentation et mesures	capteur de niveau	2014	sonde piezo E+H FMX167	
	Instrumentation et mesures	capteur de niveau	2015	Sonde résistive	
	Instrumentation et mesures	Analyseur de chlore	2021	Prominent	
	Désinfection au chlore gazeux à mettre en place	Armoire chlore gazeux	2017	Type Prominent ou Equivalent	
		Chloromètre N°1	2017		
		Chloromètre N°2	2017		
		Inverseur	2017		
		Hydroéjecteur et Débitmètre	2017		
		Kit Eau Motrice	2017		
	Comptage	débitmètre	2020	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:10W2H RDGA Diamètre (mm):200 Type de débitmètre:Electromagnétique	
		armoire générale BT	2017	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380	
ventilateur local		2015			
Electricité - Commande - Puissance	disjoncteur		Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:COMPACT C250 Numéro de série constructeur:460 500 S		
	télétransmission	2013	Nom constructeur: SOFREL Référence constructeur:S 550 Support de communication:RTC		
FORAGE LES JACQUETS	Clôture et portail	portail		hauteur: 2m	
				largeur: 4m	
		cloture		hauteur : 2m	
				longeur : 38 m	
	Protection Réseau	Ballon Anti-bélier	2022	Charlatte ou Equivalent PE 15 bars - PS 10 bars Volume (m3):0,75	
		capotage forage	2005	Matériau constituant:polyester	
		clapet	2005	Nom constructeur:SOCLA Diamètre (mm):150	
	Forage	colonne de forage	2005	Diamètre nominal (mm):150 Longueur (m):50 Matériau constituant:Inox Type de raccord de tube:Bride	
		pompe immergée 1	2016	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:UPA 250B 150/3b Débit nominal (m3/h):150 HMT (mCE):95 Puissance (kW):60	
		tête de forage	2005	Matériau constituant:Inox	
		mesure niveau de la nappe	capteur de niveau	2015	Sonde de niveau 4-20 mA
		mesure niveau de la nappe	capteur de niveau	2015	Sonde résistive
		Canalisation et Robinetterie	2 vannes manuelles	2005	Nom constructeur:AMRI Diamètre (mm):150
	Canalisation et Robinetterie			Diamètre (mm): 100	
	Canalisation et Robinetterie	vanne motorisée	2005	Référence constructeur:ASP Actionneur:Electrique	
	Canalisation et Robinetterie			Diamètre (mm):150	
	Comptage	Débitmètre	2020	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Référence constructeur:PROMAG 50W Diamètre (mm):150 Type de débitmètre:Electromagnétique	
	Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	2005	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380	
		Automate	2005	DANFOS	
		disjoncteur	2015	Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:NS 160 N	
		télétransmission	2018	Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S 550	





RESERVOIR CAP FERRET	Canalisation et Robinetterie	canalisation	1982	Diamètre (mm):250 Longueur (m):42
		canalisations	1982	Diamètre (mm):400 Longueur (m):42
		canalisation	1982	Diamètre (mm):100 Longueur (m):42
		2 canalisation	1982	Diamètre (mm):150 Longueur (m):42
		echelle descente cuve		
		vanne	1982	Diamètre (mm):400
		3 vannes	1982	Diamètre (mm):150
		vanne	1982	Diamètre (mm):100
		vanne	1982	Diamètre (mm):80
		Instrumentation et mesures	capteur de pression	
	Instrumentation et mesures	mesure de niveau		Sonde de niveau 0-6 m
	Instrumentation et mesures	Analyseur de chore	2021	Type Prominent ou Equivalent
	Electricité - Commande - Puissance	4 armoires générales BT	2014	1 armoire de commande pour le remplissage du réservoir 1 armoire de commande de la vanne électrique 1 armoire pompes de vidanges 1 armoire télégestion
		télétransmission	2018	Nom constructeur: SOFREL Référence constructeur: S 550

SUPR. POINTE AUX CHEVAUX	Protection Réseau	anti belier	2010	Nom constructeur: REFLEX - 200 L - 10/15 bars Volume (m3):0,2	
		Canalisation et Robinetterie	canalisation aspiration groupes	2010	Diamètre (mm):80
	canalisation refoulement groupes		2010	Diamètre (mm):80	
	2 clapets		2010	Diamètre (mm):80	
	Pompage	pompe 1	2020	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:UPA150C-60/5 n° série : 9971891647 000300-01 Débit nominal (m3/h):31 HMT (mCE):55 Puissance (kW):5,5	
			2011	Nom constructeur:KSB Référence constructeur:UPA150C-60/5 n° série : 9971891647 000300-02 Débit nominal (m3/h):31 HMT (mCE):55 Puissance (kW):5,5	
		Canalisation et Robinetterie	2 vannes aspiration groupes	2011	Diamètre (mm):80
			2 vannes refoulement groupes	2011	Diamètre (mm):80
			2 vannes sortie supresseur		Diamètre (mm):125
		Comptage	1 pompe vide cave		Diamètre : 125
			1 stabilisateur		
			débitmètre refoulement	2017	Nom constructeur:ENDRESS HAUSER Diamètre (mm):125 type : Promag 50W Type de débitmètre:Electromagnétique
	Instrumentation et mesures		capteur de pression	2016	E+H CERABAR
	Huisserie	capotage accès REGARD	2011	Trappes fontes 250KN K3T	
		Electricité - Commande - Puissance	armoire générale BT	2016	Fonction cellule/armoire/coffret BT:Générale Tension nominale (V):380
	2 variateurs		2011	Nom constructeur:SCHNEIDER Puissance : 7,5 KW Tension : 380/500 V	
	disjoncteur		2011	Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:ns 60	
	télétransmission		2011	Nom constructeur:WIT Référence constructeur:CLIP 5120	
				Support de communication:RTC	



SURP. PIRAILLAN	Huisserie	Capotage d'accès	2014		
		anti belier	2014		
	Protection Réseau				
		ballon anti béliér refoul pompe	2014		
	Canalisation et Robinetterie	canalisation aspiration groupes	2014		
		canalisation refoulement groupes	2014		
		clapets groupes	2014		
		Stabilisateur	2014		
		3 clapets	2014		
	Comptage	Débitmètre	2014		
	Pompage	Pompe 1	2014		KSB Surpresschrom SIC.2 VP 18,3,3,V Movitec V 18-3 60,36 m3/h à 28,95 m - 3 kW
		Pompe 2	2014		KSB Surpresschrom SIC.2 VP 18,3,3,V Movitec V 18-3 60,36 m3/h à 28,95 m - 3 kW
		Pompe 3	2014		KSB Surpresschrom SIC.2 VP 18,3,3,V Movitec V 18-3 60,36 m3/h à 28,95 m - 3 kW
	Electricité - Commande - Puissance	Variateurs (3 unités)	2014		
disjoncteur		2014			
télétransmission		2012			
	2 armoires électrique	2014			
	SERRURES ENSEMBLES DES SITES		2013		

SURP. DUNE BLANCHE	Huisserie	Capotage d'accès	2012		
		anti belier	2012	Nom constructeur:REFLEX - 300 L - 10 bars maxi - ref : 12MO112 90152 Volume (m3):0,3 ref : 12MO112 90152	
	Protection Réseau				10B pression max 4B pression prégonflage
		ballon anti béliér refoul pompe	2012		Nom constructeur : REFLEX ref : 12MO20182654 Volume (L) : 8
	Canalisation et Robinetterie	canalisation aspiration groupes	2012		Diamètre (mm):50
		canalisation refoulement groupes	2012		Diamètre (mm):50
		clapets groupes	2012		Diamètre (mm):80
		Stabilisateur	2012		Diamètre (mm):125
		3 clapets	2012		Diamètre (mm) : 50
	Comptage	Débitmètre	2012		
	Pompage	Pompe 1	2012		Nom constructeur:KSB Débit nominal (m3/h):16,3 m3/h HMT (mCE): 63,5 Puissance (kW): 5,5 kw
		Pompe 2	2012		Nom constructeur:KSB Débit nominal (m3/h):16,3 m3/h HMT (mCE): 63,5 Puissance (kW): 5,5 kw
		Pompe 3	2012		Nom constructeur:KSB Débit nominal (m3/h):16,3 m3/h HMT (mCE): 63,5 Puissance (kW): 5,5 kw
	Electricité - Commande - Puissance	Variateurs (3 unités)	2012		Nom constructeur:KSB 380/480V 13,7A 5,5KW
disjoncteur		2012		Nom constructeur:MERLIN GERIN Référence constructeur:ns 60	
télétransmission		2012		Nom constructeur:SOFREL Référence constructeur:S550 Support de communication:GPRS	
	2 armoires électrique	2012			

SECTORISATION Q1 - LEGE SURPRESSE		Débitmètre électromagnétique	2014	
		télétransmission	2014	
		Equipement hydraulique	2014	PVC 160 mm
SECTORISATION Q3 - ARES		Débitmètre électromagnétique	2016	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
SECTORISATION Q4 - LEGE BOURG CROHOT VERS SURPRESSE		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 125 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	PVC 160 mm
SECTORISATION Q5 - CROHOT ALIM ET DISTRI		Débitmètre électromagnétique	2020	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	PVC 250 mm
SECTORISATION Q6 - LEGE BOURG / CLAOUEY		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
SECTORISATION Q7 - SORTIE REPRISE CLAOUEY		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q8 - CLAOUEY / JACQUETS		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q9 - FOUR ALIM ET DISTRI		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q11 - VIERS VERS CAP FERRET HIVER		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 200 mm
		Débitmètre électromagnétique	2017	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q13 - JACQUETS / VALLONS SUR DN 350 mm		télétransmission	2014	Perax
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 350 mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q14 - JACQUETS / VALLONS SUR DN 250 mm		télétransmission	2018	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2018	Fonte DN 350 mm
		Débitmètre à insertion	2020	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q16 - CAP FERRET/ VALLONS DN 400 mm		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	Fonte DN 400 mm
		Débitmètre à insertion	2018	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q17 - RESERVOIR CAP FERRET ALIM DISTRI		télétransmission	2018	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2018	Fonte DN 400 mm
		Débitmètre électromagnétique	2014	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q18 - CAP FERRET / VALLONS DN 150 mm		télétransmission	2014	Perax PX16XT
		Equipement hydraulique	2014	Fonte DN 150 mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q19 - LEGE SURPRESSE		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	PVC 200 mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 125 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q20 - Lege		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	Fonte DN 150 mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q21		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	PVC 200 mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q22		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	Fonte 150 mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q23		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	PVC DN 160mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q24		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	Fonte 200 mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 200 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q25		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	Fonte DN 200 mm
		Débitmètre électromagnétique	2018	Krohne - 150 mm - Waterflux 3000
SECTORISATION Q26		télétransmission	2018	Sofrel LS42 SMS
		Equipement hydraulique	2018	Fonte DN 200 mm
		PC SUPERVISION	2014	DELL
SUPERVISEUR TOPKAPI		LOGICIEL SUPERVISION	2014	Topkapi
		ONDULEUR	2014	
BATTERIES				
PRELOCALISATEURS	Recherche de fuite	Prélocalisateur de Fuite	2015	Sewerin - Ondeo
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Embruns	2014	CAPRARI E12S55 / 2 EF + MC 850 250 m3/h à 43 mCE 37 kW
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Jacquets avec 70 ml de câble	2016	FLOWSERVE - PN104-3a + M8-670-2 67 kW - 150 m3/h à 98 mCE
SECOURS	Pompage	Pompe Secours Forage Les Viviers, Claouey, Lège Bourg	2015	CAPRARI E8S64 / 3 K + MAC 625 100 m3/h à 47 mCE 18,5 kW

# Annexe 6 - Liste détaillée des travaux de branchement

66352	Type devis	Adresse brt	Montant devis HT	Date de facturation
126421133	Devis Branchement neuf	AVENUE DES 44 HECTARES - ANGLES ALLÉE DES TOURNÉPIERRES	1242,301	01/07/2022
122268811	Devis Branchement neuf	3TER ALLÉE VEUVE BERRON	1523,381	22/02/2022
141596853	Devis Pose de compteur	33 TER ALLÉE DU RIVAGE	180,76	22/11/2022
146077333	Devis Branchement neuf	5 ALLÉE DES CUPRESSUS	1094,071	23/12/2022
123119442	Devis Branchement neuf	3 BIS ALLÉE MDRAVA	1043,701	15/06/2022
125352318	Devis Branchement neuf	ALLÉE DE LA DUNE BOISEE LE BOQUE	1274,301	15/06/2022
124041945	Devis Pose de compteur	155 AVENUE DE BORDEAUX	362,171	07/03/2022
126125696	Devis Branchement neuf	78 AVENUE DE LA PRESQUÎLE	1242,301	05/09/2022
128194842	Devis Branchement neuf	197 ROUTE DU CAP FERRET	3028,08	08/11/2022
142205613	Devis Branchement neuf	ALLÉE DES GRISETS - LE BOQUE	1561,741	12/12/2022
126649543	Devis Branchement neuf	16 AVENUE DES TOURTERELLES LOT TERRE LIGNE	1816,101	19/09/2022
122540629	Devis Branchement neuf	86 AVENUE DU MEDOC	2 284,811	01/07/2022
118318744	Devis Branchement neuf	13 TER ALLÉE DES PRÈS	1608,451	01/07/2022
124017771	Devis Branchement neuf	18 BIS AVENUE DU SEMAPHORE	1054,311	10/11/2022
133537800	Devis Branchement neuf	17 ALLÉE DES CIGALES - PLACE SANDHAUSEN	985,351	23/12/2022
145635175	Devis Branchement neuf	40 AVENUE DE L OCEAN	2 161,471	12/12/2022
137538603	Devis Branchement neuf	15 AVENUE DU PIED TENDRE	1800,161	08/12/2022
134514107	Devis Branchement neuf	18 BIS ROUTE DU CAP FERRET	1308,891	02/11/2022
106720704	Devis Branchement neuf	67 ROUTE DU MOULIN	1798,321	03/11/2022
136153152	Devis Branchement neuf	24 AVENUE DE LA SABLEYRE - L HERBE	2 304,651	19/09/2022
125445339	Devis Déplacement de branchement existant	1 RUE DE MIMBEAU	730,731	15/06/2022
122227093	Devis Branchement neuf	4 IMPASSE DES CORMORAUX	1215,371	11/03/2022
146077223	Devis Branchement neuf	2 AVENUE GENERAL DE GAULLE	3 523,861	10/01/2023
160366881	Devis Branchement neuf	AVENUE DE BORDEAUX	1720,621	04/07/2022
137704402	Devis Branchement neuf	32 BIS AVENUE DE LA GARE	1014,471	19/09/2022
127712170	Devis Branchement neuf	4 IMPASSE DES TRIQUETS	686,231	12/05/2022
146479424	Devis Branchement neuf	4 BIS RUE DU BOUCHER FRANC	1776,261	23/12/2022
124004451	Devis Branchement neuf	ROUTE DU MOULIN	1596,751	23/12/2022
122378113	Devis Branchement neuf	33 ALLÉE DU RIVAGE GRAND PIQUEY	1341,901	19/05/2022
146855365	Devis Branchement neuf	24 AVENUE DU ROUCHAIN - CLAUJEU	1136,561	13/01/2023
139198745	Devis Branchement neuf	47 BIS AVENUE DE LA VIGNE	2 244,701	23/12/2022
125468576	Devis Remplacement de niche	10 ALLÉE FRANCOIS MAURAC	328,48	19/05/2022
123608364	Devis Branchement neuf	ROUTE DU MOULIN	1245,171	27/05/2022
126987126	Devis Branchement neuf	16 AVENUE DES TOURTERELLES - LOT 2NDE LIGNE	1816,101	03/06/2022
141015192	Devis Branchement neuf	ALLÉE DES COUITS	1150,321	08/12/2022
140185512	Devis Branchement neuf	23 MONUMENT SALLENS	1737,181	08/11/2022
119719117	Devis Branchement neuf	13 IMPASSE DU GRAND HOUSTADOU	3 814,111	05/09/2022
147300413	Devis Branchement neuf	CHEMIN DU CASSIEU	4772,57	29/12/2022
142685002	Devis Branchement neuf	68 AVENUE DE LA POINTE AUX CHEVAUX	2 580,321	15/12/2022
135328605	Devis Branchement neuf	67 TER ROUTE DIGNAC	1369,161	19/09/2022
134280925	Devis Branchement neuf	1 AVENUE DES GOELANDS	1752,271	05/10/2022
123019463	Devis Branchement neuf	39 CHEMIN DE LA CARASSE	1482,671	11/03/2022
132414023	Devis Branchement neuf	12 BIS RUE DES ROSSIGNOLS	1120,461	13/09/2022
143332878	Devis Branchement neuf	12 AVENUE DU DOCTEUR HENRI TEMPIER	1839,361	15/12/2022
146078866	Devis Branchement neuf	2 RUE DE L OCEAN - LE CANON	2 165,121	23/12/2022
125430601	Devis Branchement neuf	24 RUE AGOSTA - ZA DE LESE	2 005,441	23/05/2022

## Annexe 7 - Renouvellement de branchement

Renouvellement de Branchement 2022			
La Vigne	11 allée des Coustuts	900 €	2022
Les Vallons	39 avenue du Boucher Franc	900 €	2022
Piraillan	33 avenue des Chevreuils	900 €	2022
Piraillan	13 allée de la Chapelle	700 €	2022
Piquey	38 rue Manureva	700 €	2022
Lege Bourg	17 square de la carasse	900 €	2022
Lege Bourg	24 chemin du Barail	700 €	2022
Les Vallons	46 avenue des Dragons	700 €	2022
Les Vallons	86 avenue des Goelettes	900 €	2022





# Annexe 8—Fiche de calcul des actualisation

## REVISION DU PRIX DE L'EAU AU 01/07/2022 COMMUNE DE LEGE CAP FERRET

*La révision de la rémunération de base Po de la SA AGUR, au 01/07/2022 est obtenue par l'application du coefficient k1 défini dans l'Article 55.3 du contrat d'affermage :*

$$k_1 = 0,15 + 0,39 \frac{ICHT-E}{ICHT-Eo} + 0,10 \frac{351107}{351007o} + 0,31 \frac{Fsd2}{Fsd2o} + 0,05 \frac{TP10-a}{TP10-ao}$$

- ICHT-E : Indice du coût horaire du travail- Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution
- 351107 : Indice Electricité moyenne tension - tarif vert - Index supprimé après sa valeur de décembre 2015
- 35111403 : Electricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat de capacité >36kVA **Coefficient de raccordement : 1,1762** remplacé par "010534766" **coeff. de raccordement 1,1300**
- Fsd2 : Frais et services divers
- TP10-a : Indice des canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux  
Coefficient de raccordement entre série de 2004 et série de 2010 au 01/01/2015 : **1,2701**

### Valeur des paramètres - Indices et Index de révision

Paramètres	BASE		Paramètres	Au 01/07/2022	
	Valeur connue au 01/07/2013	Valeur du mois de		Valeur connue au 01/07/2022	Valeur du mois de
ICHT-E <sub>o</sub>	108,6	décembre 2012	ICHT-E	<b>122,70</b>	déc 2021
351107 <sub>o</sub>	122,8	mai 2013	010534766 : valeur connue au 01/07/2022 = 143,7. Soit : 143,7 x 1,1762 x 1,13	<b>191,00</b>	mai 2022
Fsd2 <sub>o</sub>	126,2	mai 2013	Fsd2	<b>167,90</b>	mai 2022
TP10-ao	135,7	mars 2013	TP10a : valeur connue au 01/07/2022 = 121,80. Soit : 121,80 x 1,2701	<b>154,70</b>	avril 2022

$$k_1 = 0,15 + 0,39 \frac{122,70}{108,60} + 0,10 \frac{010534766 \times 1,1762 \times 1,1300}{351007o} + 0,31 \frac{167,90}{126,20} + 0,05 \frac{TP10a \times 1,2701}{135,70}$$

$$k_1 = 0,15 + 0,39 \frac{122,70}{108,60} + 0,10 \frac{191,00}{122,80} + 0,31 \frac{167,90}{126,20} + 0,05 \frac{154,70}{135,70}$$

**k<sub>1</sub> = 1,21561**

**k<sub>1</sub> = 1,2156**

## REVISION DU PRIX DE L'EAU AU 01/07/2022

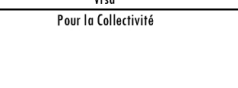
### COMMUNE DE LEGE CAP FERRET

#### Tarifs

	Part du délégataire (HT)			Variation
	Base	Au 01/07/2021	Au 01/07/2022	
Prime fixe annuelle DN15	31,44	34,72	<b>38,22</b>	10,08%
Prime fixe annuelle DN20	36,15	39,92	<b>43,94</b>	10,07%
Prime fixe annuelle DN30	41,57	45,90	<b>50,53</b>	10,09%
Prime fixe annuelle DN40	47,81	52,79	<b>58,12</b>	10,10%
Prime fixe annuelle DN60	54,98	60,71	<b>66,83</b>	10,08%
Prime fixe annuelle DN80	63,23	69,82	<b>76,86</b>	10,08%
Prime fixe annuelle DN100	72,71	80,29	<b>88,39</b>	10,09%
Prime fixe annuelle DN150 et plus	83,62	92,33	<b>101,65</b>	10,09%
Prix par m3 consommé 1ere tr (0-70)	0,2779	0,3069	<b>0,3378</b>	10,07%
Prix par m3 consommé 2nde tr (sup 70)	0,5559	0,6138	<b>0,6758</b>	10,10%
Frais d'accès au service	50,00	55,21	<b>60,78</b>	10,09%
Frais d'ouverture / fermeture	49,00	54,11	<b>59,56</b>	10,07%
Frais de relance simple	5,00	5,52	<b>6,08</b>	10,14%
Frais de relance, deuxième lettre	10,00	11,04	<b>12,16</b>	10,14%
Frais de recouvrement	50,00	55,21	<b>60,78</b>	10,09%
Frais de jaugeage / étalonnage	125,00	138,03	<b>151,95</b>	10,08%
Frais de contrôle d'une autre ressource	90,00	99,38	<b>109,40</b>	10,08%
Frais de 2nd contrôle d'une autre ressource	60,00	66,25	<b>72,94</b>	10,10%

Visa Pour AGUR

Validé le

Visa Pour la Collectivité

Validé le

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301504-20230630-2023\_83\_DEL-DE

LE SERVICE  
PUBLIC DE L'  
**EAU**  
PAR AGUR